

Série évaluation décentralisée de projet/programme

**Évaluation de l'Appui au renforcement des  
mécanismes de gestion concertée et  
apaisée de la transhumance pour la  
restauration du dialogue  
intercommunautaire et la consolidation de  
la paix dans les Préfectures de l'Ouham et  
de l'Ouham-Pendé**

**UNJP/CAF/021/PBF**

Citer comme suit:

FAO. 2023. Évaluation finale du projet « d'Appui au renforcement des mécanismes de gestion concertée et apaisée de la transhumance pour la restauration du dialogue intercommunautaire et la consolidation de la paix dans les Préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé UNJP/CAF/021/PBF, 12/2020. Série évaluation de projet, 06/2023. Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillé figurant sur les cartes représentent les lignes frontalières approximatives pour lesquelles il n'existe peut-être pas encore d'accord complet. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

ISBN

© FAO, AAAA



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions licence 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode/legalcode>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée de manière appropriée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition [langue] originale est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

**Matériels attribués à des tiers.** Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des éléments contenus dans cette œuvre et attribués à un tiers, tels que des tableaux, figures ou images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant l'autorisation auprès de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

**Ventes, droits et licences.** Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site internet de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org). Les demandes relatives à l'utilisation commerciale doivent être adressées au moyen du formulaire: [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request). Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

Photographies de couverture: ©

## Abstract

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation du projet « Appui au renforcement des mécanismes de gestion concertée et apaisée de la transhumance pour la restauration du dialogue intercommunautaire et la consolidation de la paix dans les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé » financé par le Fonds pour la Consolidation de la Paix du Secrétaire Général des Nations Unies (PBF). Le projet a été exécuté en République Centrafricaine (RCA) conjointement par la FAO et le FNUAP de 2020 à 2022, en partenariat avec les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. L'évaluation a été réalisée entre novembre 2022 et avril 2023, dans le but d'informer sur la performance du projet et tirer les enseignements utiles pour la conception et mise en œuvre de futurs projets. L'évaluation a établi que le projet répondait bien aux besoins des bénéficiaires, et sa théorie de changement était réaliste. Le projet a permis d'initier un partenariat entre les différents acteurs locaux intervenant pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale et a su mettre en place des actions concourant à l'autonomisation des femmes et des jeunes. En dépit des insuffisances constatées dans la coordination des agences partenaires pour la mise en œuvre de certaines activités, le projet a contribué dans une certaine mesure à la restauration de la paix dans deux préfectures à travers la mise sur pieds des structures de veille contre les violences, et particulièrement les Violences Basées sur le Genre (VBG). Il a permis à de nombreuses associations des femmes et de jeunes, de démarrer des activités génératrices de revenus (AGR), et a entraîné chez les communautés bénéficiaires un changement de comportement et d'attitude favorable à la consolidation de la paix. Toutefois, il faut noter que les changements dans le domaine de la consolidation de la paix se font sur le long terme. Les comités de veille contre les violences basées sur le genre et ceux de veille pour la cohésion sociale et de l'agro-pastoralisme (CCSAP) ont produit des résultats très appréciés qui méritent d'être soutenus et élargis à d'autres localités. La durabilité du projet est jugée probable mais des risques pouvant la compromettre existent et méritent d'être gérés. L'évaluation recommande que dans le cadre d'un projet d'urgence, la programmation des activités tienne mieux compte de la durée et des moyens prévus. Aussi, considérant la nécessité de consolider les acquis et étendre les bénéfices aux autres communautés, le projet mériterait d'être prolongé ou reconduit pour deux ans.



# Table des matières

<b>Abstract</b> .....	<b>iii</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>v</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>vii</b>
<b>Sigles, abréviations et acronymes</b> .....	<b>viii</b>
<b>Résumé exécutif</b> .....	<b>x</b>
<b>1. Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>1.1 Finalité de l'évaluation</b> .....	<b>1</b>
<b>1.2 Destinataires visés</b> .....	<b>1</b>
<b>1.3 Portée et objectifs de l'évaluation</b> .....	<b>1</b>
<b>1.4 Méthodologie</b> .....	<b>3</b>
1.4.1. Phase préparatoire .....	5
1.4.2. Phase d'évaluation proprement dite .....	7
<b>1.5 Limites de l'évaluation</b> .....	<b>8</b>
<b>1.6 Structure du rapport</b> .....	<b>9</b>
<b>2. Historique et contexte du projet</b> .....	<b>10</b>
<b>2.1 Contexte du pays</b> .....	<b>10</b>
<b>2.2 Description du projet</b> .....	<b>12</b>
<b>2.3 Analyse des parties prenantes du projet et leur rôle</b> .....	<b>13</b>
<b>2.4 Théorie du changement</b> .....	<b>14</b>
<b>3. Constatations</b> .....	<b>17</b>
<b>3.1 Pertinence</b> .....	<b>17</b>
<b>3.2 Efficacité</b> .....	<b>23</b>
<b>3.3 Efficience</b> .....	<b>30</b>
<b>3.4 Durabilité et appropriation des acquis</b> .....	<b>31</b>
<b>3.5 Egalité de sexe et approche genre</b> .....	<b>33</b>
<b>3.6 Sensibilité aux conflits</b> .....	<b>34</b>
<b>3.7 Effets catalytiques du projet et Sensibilité au temps</b> .....	<b>35</b>
<b>3.8 Tolérance au risque et innovation</b> .....	<b>37</b>
<b>4. Conclusions et recommandations</b> .....	<b>38</b>
<b>4.1 Conclusions</b> .....	<b>38</b>
<b>4.2 Recommandations</b> .....	<b>41</b>
<b>5. Enseignements</b> .....	<b>43</b>
<b>6. Bibliographie</b> .....	<b>44</b>
<b>Appendices</b> .....	<b>45</b>

## **Encadrés, figures et tableaux**

### Encadrés

Encadré 1– Informations de base sur le projet.....	10
--	----

### Figures

Figure 1 : Théorie de changement du projet (Source TDR).....	15
--	----

### Tableaux

Tableau 1 : Questions d'évaluation .....	2
Tableau 2: Échantillon de personnes à enquêter.....	6
Tableau 3: Localités visitées au cours de la mission de terrain .....	6

## Remerciements

Le Bureau Régional Afrique (RAF) et le Bureau de l'Évaluation (OED) de la FAO adressent leurs remerciements à toutes les organisations et les personnes qui ont contribué à cette évaluation.

L'évaluation a été réalisée avec l'assistance précieuse du personnel de la FAO, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et des autres organisations du système des Nations Unies concernées par le projet en RCA. L'équipe d'évaluation remercie très sincèrement les bénéficiaires qui se sont mobilisés et les nombreuses autres parties prenantes du projet, notamment Search For Common Ground, Concordis International, Groupement de Développement Agro Pastoral, ANDE, FNEC, ASA et CLIRA pour leurs différentes contributions qui ont été fondamentales pour la réussite de cette évaluation.

L'évaluation a été menée par une équipe constituée de Dr. Pabamé SOUGNABE (Consultant international), évaluateur et chercheur sur la transhumance et les sociétés pastorales d'Afrique subsaharienne, et Mme Kessy Martine EKOMO SOIGNET (consultante national), spécialiste des questions liées à la violence, cohésion sociale, et consolidation de la paix en RCA. Dr. Aimé Landry DONGMO NGOUTSOP du Bureau de l'évaluation (OED) de la FAO était le Responsable de l'évaluation.

## **Sigles, abréviations et acronymes**

ACDA	Agence Centrafricaine de Développement Agricole
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANDE	Agence National de Développement de l'Élevage
ASA	Afrique Secours et Assistance
CCSAP	Comité de Cohésion Sociale et de l'Agropastoral
CLIRA	Children's Life in Rural Area
CPP	Cadre de Programmation Pays
CPS	Changement le Plus Significatif
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNEC	Fédération National des Éleveurs Centrafricains
GDAP	Groupement de Développement Agro Pastoral
ICASEES	Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales
IDH	Indice de développement humain
IRC	The International Rescue Committee
MINUSCA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
ODD	Objectif de développement durable
OED	Bureau de l'Évaluation de la FAO
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUCA.	Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale
PBF	Fonds pour la Consolidation de la Paix du Secrétaire Général des Nations Unies
PBSO	Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour le Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RAF	Bureau Régional Afrique de la FAO
RCA	République Centrafricaine
RCPCA	Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en République Centrafricaine
TDC	Théorie du changement
TDR	Termes de référence
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies
UNHAS	Service Aérien Humanitaire des Nations Unies
VBG	Violences Basées sur le Genre



Carte 1: République Centrafricaine



Source : Nations Unies. 2020. Carte de la République centrafricaine. [Citation au 28 juin 2023] <https://www.un.org/geospatial/content/central-african-republic-0>

# Résumé exécutif

## Introduction

1. La présente évaluation concerne le projet « Appui au renforcement des mécanismes de gestion concertée et apaisée de la transhumance pour la restauration du dialogue intercommunautaire et la consolidation de la paix dans les Préfectures de l'Ouham et l'Ouham-Pendé UNJP/CAF/021/PBF, financé par le Fonds pour la Consolidation de la Paix du Secrétaire Général des Nations Unies (PBF). Le projet a été exécuté en RCA de 2020 à 2022 conjointement par la FAO, le FNUAP en partenariats avec le gouvernement et les organisations non gouvernementales. Son objectif vise à mieux prévenir et réduire les conflits agropastoraux afin de contribuer à une stabilisation sécuritaire et une redynamisation socio-économique dans les préfectures, les plus atteintes par le phénomène de violence liés à la transhumance.
2. L'évaluation finale a utilisé une approche participative et systémique pour répondre aux Questions de l'Évaluation (QE), avec comme finalité d'informer les parties prenantes sur la performance du projet, les conditions de durabilité des résultats, et les leçons tirées de l'exécution du projet.

## Constatations principales

### Pertinence et cohérence du projet

3. Constatation 1 : Le projet est bien aligné sur les priorités stratégiques du Gouvernement de la République Centrafricaine en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale.
4. Constatation 2. Le projet contribue à la réalisation des objectifs stratégiques des Nations Unies en matière de consolidation de la paix, sécurité et cohésion sociale. Il s'inscrit bien dans les domaines d'intervention du PBF et cible les domaines précis des objectifs de développement durable, du Plan-cadre des Nations Unies d'assistance au développement (PNUAD/UNDAF), du cadre de programmation Pays (CPP) de la FAO et du programme pays du FNUAP en RCA.
5. Constatation 3 : Les informations tirées de la mise en œuvre et des résultats confirment que le projet a suffisamment ciblé les zones les plus prioritaires/appropriées (sites d'intervention) et les bénéficiaires de manière équitable (intégration du genre, des groupes marginalisés et vulnérables, etc.). Cependant le projet a manqué l'opportunité offerte par les projets précédents pour assoir ses stratégies d'intervention.
6. Constatation 4. La théorie de changement du projet est globalement cohérente et réaliste par rapport aux activités prévues dans le contexte concerné. Cependant certains facteurs internes et externes qui étaient susceptibles de stimuler et provoquer les changements d'attitude et le progrès vers l'impact n'ont pas été suffisamment pris en compte. Par exemple : les liens fonctionnels entre les résultats n'ont pas été garantis ; l'emploi du concept « violences basées sur le genre liés à la transhumance » méritait une clarification préalable pour éviter toute interprétation ou utilisation inappropriée ; certaines mesures qui devaient permettre de pérenniser et consolider la dynamique engagée par le projet étaient absentes ; les valeurs de référence de certains indicateurs étaient inconnues.

### Efficacité du projet

7. Constatation 5 : Le projet a réalisé les résultats importants, mais, les indicateurs de performance contenus dans le rapport de synthèse du projet ne sont pas suffisamment documentés. Néanmoins, tous les bénéficiaires enquêtés déclarent qu'il y a baisse des violences sous toutes

ses formes depuis plus d'un an et ceci grâce à l'amélioration de la perception de la transhumance par la population autochtone et au travail de sensibilisation abattu par les comités d'écoute contre les VGB et les comités de veille sur les conflits agriculteurs et éleveurs.

8. Constatations 6 : La cartographie des causes des conflits liés à la transhumance, réalisée de manière participative, a pu identifier les points chauds des conflits liés à la transhumance, notamment des violences basées sur le genre. En revanche, le projet n'a pas suffisamment pu bénéficier des informations générées par celle-ci sur la transhumance pour asseoir les activités du résultats 2 et 3 comme prévu dans la TdC et les informations fournies par ces cartes restent limitées.
9. Constatation 7 : Le projet a contribué de manière significative au renforcement des mécanismes et structures institutionnels et traditionnels de prévention et de gestion de conflits. Ces structures fonctionnent de façon efficiente et parviennent à gérer les conflits mieux qu'avant.
10. Constatation 8 : La contribution du projet à la réduction de l'incidence des VBG liées à la transhumance n'a pas été suivie et mesurée sur le terrain et par conséquent l'évaluation n'est pas en mesure d'émettre un jugement sur cette contribution. En revanche l'incidence des VGB en milieu communautaire dans les zones de passage des transhumants a été réduite et la résilience des victimes de VBG et de la population a été significativement améliorée grâce à la contribution du projet.
11. Constatation 9 : Grâce au projet, les capacités de prévention et gestion des conflits et des VBG des bénéficiaires ont été suffisamment renforcés, en particulier sur les aspects d'organisation de la campagne de sensibilisation contre les violences et la conduite de médiation dans le cadre du conflit.

Toutefois, si tout semble montrer une efficacité dans la mise en œuvre du projet, il convient de signaler que le fait que certaines activités soient réalisées dans les dernières semaines de la fin du projet a limité les résultats par endroit. En effet, la mise en œuvre des activités notamment la distribution des Kits d'AGR a coïncidé avec la fin des contrats des partenaires de mise en œuvre et cela n'a pas permis une forte implication de leur part. On note également d'autres manquements notamment les activités concernant la réalisation des ouvrages pastoraux qui n'ont pas été achevés.

### **Efficiences du projet**

12. Constatation 10. Les ressources ont été mobilisées de manière satisfaisante par le projet, ce qui a facilité la réalisation de la majorité des activités et des résultats prévus. Cependant, certaines activités comme la réalisation des puits pastoraux a été sous-estimée lors des études de faisabilité ce qui n'a pas permis la finalisation de cette activité tant attendue de la population d'éleveurs. Dans la mise en œuvre du projet, des retards ont été constatés dans le rapportage notamment la validation des rapports par la FAO. Ces retards ont affecté négativement la programmation des autres partenaires.
13. Constatation 11 : Des partenariats et des modalités de coordination ont été créés entre les deux agences de Nations Unies (FAO et FNUAP) mais des difficultés de communication entre elles et les ONG partenaires de mise en œuvre ont limité leur efficacité et le développement des synergies.
14. Constatation 12 : Les approches d'intervention basées sur la stratégie du « faire-faire » qui ont été utilisées ont été un facteur d'efficience du projet.

## **Durabilité et appropriation des acquis du projet**

15. Constatation 13 : Le projet a bien pris en compte la dimension de l'appropriation pendant la conception et de sa mise en œuvre. Cependant, la persistance de certains facteurs à l'origine de ces violences ainsi que la faiblesse des moyens de l'état risqueraient de compromettre la capacité des acteurs nationaux à soutenir les changements positifs en faveur de la consolidation de la paix après la fin du projet.
16. Constatation 14 : Dans le cadre des AGR (saponification et kit solaire), les capacités des femmes et des jeunes ont été renforcées sur diverses thématiques du projet. Les bénéficiaires déclarent être engagés pour la continuité des initiatives mises en place par le projet.
17. Il existe aujourd'hui des indices de durabilité qui semblent normalement assurer la continuité des acquis après le projet. Mais il est important de consolider ces acquis à travers notamment des réponses adéquates aux différentes faiblesses constatées.
18. Toutefois, la consolidation de la paix est un processus à long terme qui consiste à favoriser le dialogue, à réparer les relations et à reconstruire les institutions. Le fait que tous les facteurs à l'origine des violences soient toujours présents dans la zone, constitue une menace pour la durabilité des acquis du projet : les groupes armés continuent à semer de la panique parmi les populations dans certains endroits et ils sont moins touchés par la sensibilisation. La méfiance des communautés les unes envers les autres n'est pas encore totalement atténuée. Tous ces facteurs constituent un grand risque pour la durabilité des acquis du projet notamment dans la consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

## **Egalité de sexe et approche genre**

19. Constatation 15 : Les considérations liées genre ont été prises en compte dans toutes les phases du projet. Le projet a été sensible au genre avec une représentativité de 50% de femmes parmi les bénéficiaires du projet et une part de 35 % du budget dédiées aux activités liées à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes.
20. Le projet a renforcé le leadership des femmes au niveau local par l'augmentation de leurs capacités et des compétences pour accéder à la prise de décision afin d'être impliquées dans le développement local. Plus précisément, les actions du projet ont permis de soutenir les activités génératrices de revenus et d'acquérir de nouvelles connaissances au cours des formations (fabrication de savon, des techniques de médiation). C'est grâce à cette nouvelle compétence sur la médiation que les femmes ont été actives au cours de séances de sensibilisation et de médiation et sont parfois sollicitées pour faire la médiation dans les conflits familiaux.

## **Sensibilité aux conflits**

21. Constatation 16 : Les partenaires d'exécution du projet et les partenaires de mise en œuvre ont des capacités requises pour garantir une approche « Ne Pas Nuire » afin d'éviter les impacts négatifs imprévus du projet. Cependant, malgré les dispositions prises, la finalisation ou la mise en œuvre de certaines activités par les partenaires de mise en œuvre sont susceptibles d'engendrer des conflits entre les bénéficiaires. Il s'agit par exemple des retards dans la distribution des Kits d'AGR dans l'Ouham Pendé où il y a eu tentative de détournement. Cette situation a créé chez les bénéficiaires légitimes un mécontentement qui les a amenés à protester contre ce qu'ils ont qualifié de « détournement des biens leur appartenant ». Une autre situation conflictuelle et non des moindres, c'est le non-paiement des jeunes mobilisés par l'entreprise All-

Service comme main d'œuvre dans les travaux de creusage des puits pastoraux. Cette situation constitue également une source potentielle de conflits si elle n'est pas solutionnée à temps.

### **Effets catalytiques du projet et Sensibilité au temps**

22. Constatation 17 : Les résultats et l'approche du projet ont suscité l'intérêt chez les plus hautes autorités de l'État et chez certains partenaires techniques et financiers. A Bocaranga, l'équipe d'évaluation a relevé un cas d'extension du projet sur le financement d'un autre partenaire. Dans le cadre de VBG, certaines femmes se sont organisées avec l'appui du projet en association dénommée « Femmes Unies ».
23. Constatation 18 : La situation sécuritaire qui prévaut en RCA, fait que ce projet PBF est mis en œuvre au moment opportun pour aborder les questions de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. En revanche, le projet n'a pas bien su capitaliser et tirer profit de l'opportunité de l'engagement de l'État Centrafricain pour la paix et cohésion sociale.

### **Tolérance au risque et innovation**

24. Constatation 19 : Le projet a été mis en œuvre dans un contexte d'insécurité et cela a constitué un risque élevé pour le projet. Malgré quelques incidents, les parties prenantes ont su surmonter cette situation et mener le projet à bon port et ceci grâce à une adoption d'une approche innovante pour faire face ou contourner ces risques.

### **Conclusions et recommandations**

Les conclusions et recommandations de l'évaluation énoncées ci-après sont soutenues par des informations et faits présentés pour chacune dans la section correspondante du rapport principal.

#### **Conclusions**

25. Conclusion 1. Malgré les contraintes rencontrées, le PBF, la FAO, le FNUAP et leurs partenaires ont su à travers ce projet, proposer et tester une approche de réponse opportune et cohérente par rapport aux besoins prioritaires de prévention et gestion des conflits, de lutte contre les VGB et de consolidation de la paix et de la cohésion sociale, au sein des communautés concernées ou touchés par la transhumance en République Centrafricaine.
26. Conclusion 2. Le projet a réalisé les principaux résultats attendus, et les acteurs et bénéficiaires du projet témoignent leur satisfaction quant aux bénéfices obtenus du projet. Cependant, certains résultats ont été réalisés avec retard, ce qui a limité leur consolidation et le progrès vers l'impact.
27. Conclusion 3. Malgré un cadre de partenariat créé entre la FAO et le FNUAP, incluant des ONG partenaires qui ont joué un rôle fondamental dans la mise en œuvre des activités, l'efficience a été réduite par une communication insuffisante, et surtout l'absence d'une planification conjointe. Ce défaut n'a pas permis une mise en œuvre concertée et intégrée des activités suivant une séquence convenue pour renforcer la complémentarité et optimise l'utilisation des ressources du projet.
28. Conclusion 4. Le projet a permis de jeter les bases d'un processus concret de consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans les communautés de deux préfectures affectées par la violence liée aux conflits agro-pastoraux et aux VBG.
29. Conclusion 5 : Le projet a abordé les préoccupations des bénéficiaires en s'intéressant particulièrement aux problématiques liées à leur vie quotidienne.

30. Conclusion 6. Le projet a su mettre en place une approche axée sur le genre à travers des actions de l'autonomisation et de l'implication effective des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre des activités.
31. Conclusion 7 : La stratégie du projet a été participative mais plusieurs manquements ont limité l'efficacité de l'intervention
32. Conclusion 8. Malgré que des facteurs de risques existent encore dans les deux préfectures et peuvent menacer la pérennisation des acquis du projet, la durabilité du projet est en général jugée probable.

## **Recommandations**

33. Recommandation 1, à l'endroit du PBF : Au regard de la précarité des résultats obtenus en matière de prévention et de gestion des conflits et vu l'ampleur des attentes des bénéficiaires, le projet mériterait d'être prolongé encore pour deux ans.
34. Recommandation 2, à l'endroit de la FAO et du FNUAP : Les comités de veille contre les violences basées sur le genre et ceux de veille pour la cohésion sociale et de l'agro-pastoralisme (CCSAP) ont produit des résultats satisfaisants qui méritent d'être soutenus et élargis à d'autres localités.
35. Recommandation 3, à l'endroit du PBF, de la FAO et du FNUAP : Pour une thématique aussi sensible que la consolidation de la paix et la cohésion sociale, il est nécessaire de bien clarifier les concepts associés (« violences basées sur le genre : VBG » ; « transhumance »), et tester leur opérationnalité, afin qu'ils soient utilisés à bon escient dans le contexte concerné.
36. Recommandation 4, à l'endroit du PBF, de la FAO et du FNUAP : Dans le cadre d'un projet d'urgence, la programmation des activités doit tenir compte de la durée du projet et des moyens prévus pour sa mise en œuvre.
37. Recommandation 5 à l'endroit du PBF, de la FAO et du FNUAP : Dans un tel projet multi-acteurs, il faudrait accorder une attention particulière au montage institutionnel de manière à favoriser la planification conjointe, le suivi des activités et la communication entre les agences d'exécution du projet d'une part, et entre les agences et les partenaires de mise en œuvre d'autre part.

## **Enseignements**

38. Enseignement 1 : Dans l'approche « faire-faire », le choix des ONG importe beaucoup. Il est important que ces ONG aient une assise légitime et durable dans les localités où elles vont exercer. L'avantage est non seulement qu'elles ont une maîtrise de la zone et un accès facile aux bénéficiaires, mais surtout qu'elles pourront continuer le suivi des activités qu'elles ont mises en œuvre après la fin du projet.
39. Enseignement 2. Dans un projet d'urgence qui intègre les AGR, il faudrait que les Kits soient distribués aux bénéficiaires au moins six mois avant la fin du projet. Cela permet de motiver les bénéficiaires dans l'atteinte des objectifs du projet mais aussi aux partenaires de mise en œuvre de suivre l'utilisation de ces Kits. Des Kits remis à la fin du projet permettent certes d'améliorer les indicateurs des résultats et des produits mais en réalité, ces actions sont d'une utilité moindre.
40. Enseignement 3. Dans un projet conjoint et multi-acteurs, la mise en place d'un dispositif de communication et de suivi du projet est essentielle non seulement pour faciliter les processus de monitoring et d'évaluation du projet mais aussi pour garantir la qualité des données et informations produites.

41. Enseignement 4. La prise en compte de la résilience économique des ménages renforce les effets du projet sur la paix et la cohésion sociale car la pauvreté constitue en soi une des causes des conflits et des tensions sociales. L'organisation de la communauté autour des activités d'intérêt commun (organisations paysannes autour des AGR) est un facteur déterminant dans la consolidation de la paix dans une région meurtrie par les guerres et les conflits intercommunautaires.





# 1. Introduction

1. Le présent rapport concerne l'évaluation finale du projet « Appui au renforcement des mécanismes de gestion concertée et apaisée de la transhumance pour la restauration du dialogue intercommunautaire et la consolidation de la paix dans les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé » (UNJP/CAF/021/PBF), financé par le Fonds pour la Consolidation de la Paix du Secrétaire Général des Nations Unies (PBF). Le démarrage du projet a été retardé de 8 mois par l'escalade de l'insécurité et des troubles suite aux élections présidentielles et législatives qui ont eu lieu entre décembre 2020 et mars 2021 (Voir. page 10, Historique et contexte du projet).

## 1.1 Finalité de l'évaluation

2. La présente évaluation prévue dans le document du projet a une triple finalité de responsabilisation, d'amélioration et d'apprentissage. D'une part, elle servira à informer le donateur (PBF), le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO), les partenaires d'exécution (FAO et FNUAP), la contrepartie nationale (institutions gouvernementales, ONG et Organisations de la Société Civile), les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires sur les atouts et les limites de ce projet. D'autre part, elle identifiera et mettra en évidence des actions/mesures à entreprendre/appliquer ultérieurement pour consolider la durabilité les résultats du projet, et des enseignements tirés qui pourraient servir à concevoir et mettre en œuvre de futures interventions similaires. Enfin, elle contribuera également à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes pour soutenir l'efficacité des organisations bénéficiaires de l'appui du PBF et améliorer la prévention de la violence et la VBG dans les communautés et groupes vulnérables ciblées.

## 1.2 Destinataires visés

3. La présente évaluation répond au besoin de redevabilité et d'apprentissage vis-à-vis des partenaires principaux du projet et des autres acteurs qui ont un pouvoir de décision et/ou d'utilisation des résultats
4. Les résultats serviront à informer les partenaires du projet et principalement le PBF, les partenaires la FAO, le FNUAP et le Gouvernement de la République Centrafricaine sur les performances du projet, les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet, et éclairer leur prise de décision concernant les conditions nécessaires pour la durabilité des résultats et les recommandations à considérer.
5. Ils seront utilisés par le Groupe de travail du projet, les formulateurs de projets PBF pour la République Centrafricaine, les personnes concernées/habilitées à la FAO et au FNUAP pour identifier les améliorations à apporter sur les processus internes et externes de conception et de mise en œuvre des projets similaires. Ils permettront aux prestataires locaux, organisations de la société civiles, et communautés et populations bénéficiaires d'apprécier leur contribution au projet et d'identifier les actions à mener pour consolider les acquis et assurer leur pérennité.

## 1.3 Portée et objectifs de l'évaluation

6. L'EF couvre la période d'exécution du projet allant du démarrage jusqu'à sa clôture (Octobre 2020 à octobre 2022) et l'ensemble des activités prévues dans le cadre logique. Elle examine la performance du projet, en mettant en évidence : (i) les résultats obtenus et les changements transformationnels observés au niveau des bénéficiaires directs et indirects ; ii) les bonnes pratiques et les faiblesses qui ont existé dans l'exécution du projet. L'examen se basera sur les

faits observés/constatés, les opinions et preuves recueillies pendant la période d'investigation (Janvier-février 2023).

7. L'objectif principal de cette évaluation finale est de mesurer la performance de réalisation des objectifs du projet tout en identifiant simultanément les facteurs clés qui ont influencé sa mise en œuvre, ses résultats, son progrès vers l'impact et sa durabilité.
8. Les questions d'évaluation (Tableau 1), préalablement développées et présentées dans les Termes de Référence (TDR), s'appuient sur les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'autres critères spécifiques requis par la FAO pour l'évaluation des projets financés par le PBF. Ces questions d'évaluation sont également détaillées dans la Matrice d'évaluation (Appendice 2).

**Tableau 1 : Questions d'évaluation**

Pertinence	Le projet était-il approprié pour contribuer aux objectifs prioritaires de prévention et gestion des conflits et violences, et de consolidation de la paix en République Centrafricaine, au mandat de consolidation de la paix et aux objectifs de développement durable (en particulier l'ODD 16) de l'ONU ? La conception du projet y compris sa théorie de changement était-elle adéquate et réaliste pour atteindre les résultats escomptés et répondre aux besoins des groupes cibles et bénéficiaires ?
Efficacité	Dans quelle mesure les objectifs et résultats du projet ont-ils été atteints et quelle a été la contribution effective du projet à la stabilisation sécuritaire et une redynamisation socio-économique dans les préfectures ciblées ? : Quelle est la contribution du projet au renforcement des capacités (RC) de prévention et gestion des conflits et des VBG ? Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet PBF était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires (intégration du genre, des groupes marginalisés et vulnérables, etc.) ? Dans quelle mesure le projet a-t-il concrètement contribué à la consolidation de la paix dans sa zone d'intervention (provinces de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé) et au niveau national ?
Efficience	Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre de manière efficace et rentable et géré de manière adaptative ? Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle bien collaboré avec les partenaires de mise en œuvre, les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sur ses progrès ? Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et d'autres organisations de mise en œuvre et bailleurs de fonds poursuivant les mêmes objectifs ?
Durabilité et appropriation	Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il effectivement contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques nationaux, les programmes législatifs et les politiques ? La conception et la mise en œuvre du projet intégraient-elles des facteurs de durabilité et une stratégie de sortie (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.)

	<p>pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?</p> <p>Quelles sont les forces et faiblesses ainsi que les opportunités et menaces pouvant affecter l'appropriation et la pérennisation des acquis et résultats du projet par gouvernement, les parties prenantes et les bénéficiaires en général, et en particulier les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables ?</p> <p>Comment le projet a-t-il amélioré et contribué au développement des capacités nationales afin d'assurer la pérennisation des acquis ?</p>
Cohérence	<p>Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il complété le travail entre différentes entités, en particulier avec d'autres acteurs des Nations Unies ?</p> <p>Dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets poursuivant le même objectif ?</p> <p>Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?</p>
Sensibilité aux conflits	<p>Le projet PBF a-t-il appliqué une approche explicite de la sensibilité aux conflits - telle que l'approche Do No Harm ?</p> <p>Les capacités internes des RUNO et des NUNO étaient-elles suffisantes pour garantir une approche permanente sensible aux conflits ? Le projet a-t-il été responsable d'impacts négatifs ou positifs imprévus ?</p> <p>Un processus continu de surveillance du contexte et un système de surveillance permettant de surveiller les impacts imprévus ont-ils été mis en place ?</p>
Effet catalytique	<p>Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour attirer d'autres financements ou intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?</p>
Sensibilité au temps	<p>Le projet a-t-il été conçu et mis en œuvre au moment opportun pour aborder un facteur de conflit, capitaliser ou tirer parti d'une opportunité politique d'engagement ?</p>
Tolérance au risque et innovation	<p>Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante et sensible au risque ? Des leçons peuvent-elles être tirées pour éclairer des approches similaires ailleurs ?</p>

## 1.4 Méthodologie

- Le processus d'évaluation a été géré par le Spécialiste d'Évaluation Régional du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique (RAF), avec l'appui du Bureau de l'évaluation de la FAO (OED) qui a veillé à l'assurance qualité du processus. L'évaluation a été conduite par une équipe de consultants indépendants dont un chef d'équipe spécialiste expert en recherche sur les sociétés pastorales d'Afrique subsaharienne, avec une bonne expérience en évaluation et un membre d'équipe spécialiste des questions liées à la violence, cohésion sociale, et consolidation de la paix en RCA. L'évaluation finale a appliqué les normes et standards du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et s'est conformée aux manuels, procédures et lignes directrices méthodologiques de l'OED. Elle s'est efforcée d'adopter une approche collaborative et transparente à l'égard de toutes

les parties prenantes. La triangulation des preuves et des informations rassemblées a permis d'assurer leur validation et leur utilisation pour étayer les constatations et soutenir les conclusions et recommandations de l'évaluation. Cette évaluation a intégré une dimension de l'approche théorique basée sur la théorie du changement, qui explique la logique de transformation du projet évalué.

10. Sur la base de cette théorie de changement (TdC), l'évaluation a examiné et mesuré la contribution du projet aux résultats ou changements observés sur les cibles et les bénéficiaires. Elle a identifié ce qui a changé avec preuves à l'appui, puis analysé les facteurs du changement et les liens entre les différents changements. Cette analyse permet d'expliquer quelles activités sont responsables des transformations.
11. Ainsi, l'équipe d'évaluation a identifié ce qui a marché dans ce projet en mesurant ou en estimant les changements amenés par cette intervention, et expliqué pourquoi et comment cela a fonctionné en analysant le processus qui a mené à ces changements. Elle a examiné des contributions au changement plus largement, en analysant notamment les changements ou actions d'autres interventions, dans l'environnement socio-économique élargi.
12. Pour analyser le fonctionnement de cette TdC, l'équipe d'évaluation a adopté la démarche comprenant deux principales phases dont : une phase préparatoire qui a permis de structurer la démarche évaluative ; et une phase d'évaluation proprement dite qui a permis de collecter les données (visites de terrain, rencontre avec les parties prenantes et recueil de leur opinion sur le projet, observation des réalisations, etc.), de les analyser et de rédiger les rapports provisoire et final de l'évaluation.

### 1.4.1. Phase préparatoire

13. Elle a commencé par une réunion de cadrage avec les agences d'exécution du projet, au cours de laquelle les consultants ont été présentés et les personnes clés des agences partenaires à considérer dans le processus de l'évaluation ont été identifiées ainsi que les principaux acteurs à interviewer aux niveaux régional et national et les points clés à couvrir par l'évaluation.
14. Au cours de cette phase préliminaire, les consultants ont pu collecter différents documents susceptibles de renseigner sur le déroulement du projet, la réalisation des activités et l'obtention des résultats et leurs effets. Il s'agit entre autres : du document du projet, du cadre logique, des rapports de progrès, et des rapports des partenaires.
15. Sur la base d'une analyse préliminaire des documents collectés et des échanges avec l'équipe du projet, les consultants ont rédigé un rapport de démarrage détaillant la méthodologie pour la conduite de la mission, le chronogramme de travail et la matrice d'évaluation. Ce rapport soumis au responsable de l'évaluation à RAF, a bénéficié d'un examen et d'une amélioration, suivie de la validation de la démarche et des différents outils y afférant avant l'entame de la phase d'évaluation.
  - La méthode d'échantillonnage
16. L'équipe d'évaluation s'est assurée que les différentes catégories des parties prenantes et les sous-groupes de population vulnérables sont inclus dans le processus d'investigation, et a prévu une diversité d'outils de collecte de données pour faciliter la prise en compte de leur opinion (Appendice 1 et Appendice 5). A cette fin, l'équipe d'évaluation a appliqué des mesures adéquates pour prévenir, limiter ou atténuer les contraintes pouvant entraver la participation de ces derniers. Ces sous-groupes incluent les femmes, les filles, les personnes âgées, les personnes handicapées et d'autres personnes généralement moins incluses dans les processus et événements politiques et économiques de la communauté. Les évaluateurs sont conscients des biais potentiels qui peuvent survenir suivant les méthodes d'échantillonnage choisies, et se sont assurés d'avoir inclus l'ensemble des groupes de parties prenantes appropriés.
17. Par la suite, une combinaison de méthodes d'échantillonnage pour le choix des interlocuteurs a été utilisée : choix raisonné et choix par boule de neige. Enfin, la taille de l'échantillon notamment des bénéficiaires a été déterminée en utilisant la formule suivante<sup>1</sup> :
  - $n = t^2 * p(1 - p)/m^2$  (n désigne la taille requise de l'échantillon représentatif,  $t=1,96$  la valeur critique,  $p=50\%$  la proportion de personnes touchées par les activités du projet dans la zone d'intervention, et  $m$  est la marge d'erreur à 5 %).
  - L'application numérique de cette formule donne une taille de l'échantillon d'environ 350. La taille des parties prenantes enquêtées et les bénéficiaires interviewés ont été spécifiés dans le plan d'échantillonnage ci-dessous (Tableau 2).

---

<sup>1</sup> <https://interceptum.com/pci/en/60981/67350/69868>

**Tableau 2: Échantillon de personnes à enquêter**

Répondants	Nombre prévu	Nombre d'enquêtés
FAO	Au niveau de chaque organisation, les principales personnes ressources clés ont été interviewées	2
FNUAP		2
Search For Common Ground		2
Concordis International		2
Groupement de Développement Agro Pastoral		2
ANDE		5
FNEC		4
ASA		2
CLIRA		2
Comité de Pilotage		2
Comité Technique		2
Représentant de l'administration Central (Ministères)		4
MINUSCA		2
Différents comités de gestion des conflits		12
Association Centrafricaine des Radios communautaires		2
Groupe de travail sur la transhumance		8
Sous cluster VBG		1
Bénéficiaires (échantillon représentatif de la composition de la population en termes de sexe, d'âge, groupe sociolinguistique)	350	231 <sup>2</sup>

- Choix des localités à visiter sur le terrain

18. L'équipe d'évaluation de concert avec le Bureau de la FAO en RCA a initialement retenu trois localités à visiter lors de la mission de terrain, mais deux seulement ont été finalement retenus par la suite (Tableau 3). La visite de la troisième localité (Bozoum) a été abandonnée à cause des risques d'insécurité et de l'indisponibilité du vol du Service Aérien Humanitaire des Nations Unies (UNHAS).

19. Les critères de choix des sites ont privilégié les localités caractérisées par : une forte concentration d'élevage, une plus grande fréquence des conflits liés à la transhumance, un accès plus facile. La visite de ces localités aidera à la validation des résultats et des interventions tangibles du projet.

**Tableau 3: Localités visitées au cours de la mission de terrain**

Localités	Buts visés dans la localité
Batangafo (Kabo & Moyenne Sido)	Visiter des puits pastoraux en construction
Batangafo (Kabo & Moyenne Sido)	Rencontrer les autorités administratives, locales, leaders communautaires, les services techniques (ANDE, ACDA), la FNEC, les comités locaux, les ONG Search, les bénéficiaires des kits AGR, les bénéficiaires de la vaccination du bétail, MINUSCA (Affaires civiles), OCHA
Bocaranga (Ndjim & Kouï)	

<sup>2</sup> Dont 120 femmes et 111 hommes

### 1.4.2. Phase d'évaluation proprement dite

- Collecte des données
20. En conformité avec les sous questions et indicateurs présentés dans la matrice d'évaluation (Appendice 2), une méthode hybride de collecte de données a été utilisée. Elle comprend l'analyse de documents, des entretiens semi-dirigés auprès des informateurs-clés (Key Informants : KI), des groupes de discussion (FGD) et de la triangulation des informations.
  21. Cette approche hybride visait à enrichir la gestion des données et évaluer de manière exhaustive l'impact du projet mais aussi de s'assurer que l'utilisation de l'évaluation est ciblée, sensible au genre et intègre explicitement les approches basées sur les droits humains dans la gestion des données. Par exemple, l'évaluation a utilisé des méthodes participatives sensibles au genre pour recueillir les informations pertinentes à ses objectifs.
  22. Des sources de données primaires et secondaires ont été utilisées, ce qui a permis de vérifier leur véracité et leur utilisation pour soutenir les conclusions de l'évaluation. Les données qualitatives ont principalement été collectées à partir des groupes de discussion, des informateurs clés et des témoignages. Les données quantitatives ont été principalement tirées des sources secondaires constitués essentiellement des documents du projet tels que les rapports trimestriels et des rapports annuels du projet. Les données relatives aux réalisations provenaient principalement de la documentation du projet, notamment des rapports d'activités, de résultats et de suivi des prestataires et des partenaires d'exécution et des rapports trimestriels et annuels du projet.
- Analyse et interprétation des données
23. L'analyse des données a consisté en l'organisation, la comparaison et la synthèse des informations collectées ou générées moyennant différentes méthodes. Elle comprenait un examen systématique des indicateurs et du niveau de réalisation des cibles par rapport à chaque question d'évaluation. En fin de compte, l'équipe d'évaluation a apprécié les résultats du projet sur la base des preuves recueillies pendant l'évaluation. Le rapport d'évaluation décrit le processus analytique entrepris et la justification sous-jacente des jugements portés. L'analyse de la réalisation des objectifs du projet a été faite par confrontation des résultats obtenus avec ceux attendus.
  24. La qualité de la mise en œuvre du projet a été analysée en appréciant l'efficacité d'utilisation des mécanismes de financement, supervision, gestion, planification, participation des parties prenantes, suivi et évaluation, et communication interne et externe. L'analyse des questions transversales a porté sur la qualité et l'effectivité de la prise en compte des préoccupations liées au genre, aux groupes vulnérables et à la sauvegarde environnementale. Cette analyse s'est référée aux politiques de la FAO en la matière.
  25. A l'issue de l'analyse de chaque critère d'évaluation, une note de performance basée sur le système de notation à 6 six niveaux est attribuée (Cf. Appendice 6: Très satisfaisant (HS) ; Satisfaisant (S) ; Modérément satisfaisant (MS) Modérément insatisfaisant (MU); Insatisfaisant (U); Très insatisfaisant (HU); Impossible à évaluer (UA).
  26. L'analyse de la durabilité a consisté en l'évaluation des conditions de durabilité mises en place par le projet et l'identification des risques financiers, socio-économiques, environnementaux, institutionnels et de gouvernance, susceptibles de menacer la consolidation et la pérennisation des résultats du projet. Les mesures mises en place par le projet pour prévenir ou atténuer ces risques ont été également analysées. Une échelle à 5 niveaux a été utilisée pour qualifier cette

durabilité (Cf. Appendice 6) : Probable (L), Assez probable (ML), Assez improbable (MU), Improbable (U), et Incapable d'évaluer (UA).

27. À la fin de la mission de terrain, les consultants ont présenté les conclusions préliminaires de l'évaluation à la Représentation de la FAO en RCA. Cette présentation a donné l'occasion de discuter de la fiabilité de données collectées et des constats préliminaires d'évaluation.
  - Rédaction du rapport
28. Sur la base de l'analyse et l'interprétation des données collectées sur le terrain et des commentaires et suggestions issus de la réunion de restitution des conclusions préliminaires de l'évaluation, l'équipe d'évaluation a élaboré un rapport d'évaluation provisoire. Ce rapport provisoire a permis de confronter les tendances qui ont émergé de l'analyse des données avec l'opinion des parties prenantes et les bénéficiaires. Le rapport provisoire a été examiné par le Responsable de l'évaluation à RAF et soumis au système d'assurance qualité de OED. Les commentaires et suggestions issus des deux processus d'assurance qualité ont donné lieu à des analyses complémentaires et à l'incorporation des informations additionnelles par l'équipe d'évaluation.
29. Le rapport provisoire approuvé par RAF a été partagé au bureau de la FAO en RCA pour recueillir l'avis des partenaires du projet dont le traitement a permis de produire un rapport final qui a été ensuite soumis à l'approbation de RAF.

## 1.5 Limites de l'évaluation

30. L'Évaluation finale a couvert toute la zone d'intervention du projet notamment les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham Pende mais les visites de terrain se sont déroulées seulement dans la préfecture de l'Ouham à cause des risques d'insécurité dans le pays mais aussi aux difficultés de l'organisation de la mission du consultant international à RCA.
31. La première difficulté c'est que la RCA se trouve en situation d'urgence humanitaire de niveau L3 et que donc l'ensemble du système des Nations Unis, y compris la FAO, requiert des procédures spécifiques, dont des vaccins additionnels pour chaque intervenant, ce qui a retardé la mission de terrain d'un mois. Puis, une fois sur place à Bangui, le consultant n'a pu se rendre sur le terrain à cause des conditions sécuritaires du pays. En effet, les déplacements dans les localités du projet nécessitaient la formation sur l'approche sûreté et sécurité sur le terrain (SSAFE) reçue par les participants à cette mission. Cette formation étant en présentiel et non offerte par l'UNDSS pendant la période de l'évaluation, Il a fallu solliciter et obtenir une autorisation exceptionnelle pour réaliser ces déplacements. Une fois cette deuxième exigence levée, le bureau de la FAO en RCA a connu un changement de Représentant qui a retardé la signature des documents du voyage, compte tenu des plans de vol UNHAS dans les localités retenues pour cette évaluation, la mission a encore été retardée de deux semaines.
32. Pour atténuer ces contraintes, susceptibles d'estomper la motivation de l'équipe d'évaluation et de certaines parties prenantes de l'évaluation, l'équipe de l'évaluation a procédé à des entretiens virtuels, à distance avec les bénéficiaires de la préfecture de l'Ouham Pendé. Ces retards ont amené également l'équipe d'évaluation à allonger la période de l'évaluation et adapter son planning de travail. C'est ainsi que, le mode de constitution de l'échantillon ainsi que les techniques utilisées pour collecter les données ont été orientés de manière à garantir la couverture de la diversité des situations susceptibles d'être rencontrées dans l'ensemble de la zone d'intervention du projet.



## **1.6 Structure du rapport**

33. En plus de la partie introductive consacrée aux objectifs de la mission et à la méthodologie, la suite du rapport de l'évaluation comprend : une section dédiée à la présentation du contexte et la description du projet ; une section qui énonce les principales constatations pour chaque question d'évaluation ; une section dédiée aux conclusions et aux recommandations de l'évaluation ; et enfin une section centrée sur les enseignements identifiés.
34. Des informations supplémentaires sont fournies en Appendice et comprennent : Liste des personnes interrogées ; Matrice d'évaluation ; Cadre de résultats du projet ; Parties prenantes ; Barème de notation ; Points chauds des violences liées à la transhumance et aux VGB.

## 2. Historique et contexte du projet

35. Le projet « Appui au renforcement des mécanismes de gestion concertée et apaisée de la transhumance pour la restauration du dialogue intercommunautaire et la consolidation de la paix dans les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé » (UNJP/CAF/021/PBF), financé par le Fonds pour la Consolidation de la Paix du Secrétaire Général des Nations Unies (PBF) a été approuvé le 1er Octobre 2020 pour une durée initiale de 2 ans. Le démarrage du projet a été retardé d'environ 8 mois à cause des facteurs externes liés à l'escalade de l'insécurité et à l'organisation des élections présidentielles et législatives entre décembre 2020 et mars 2021 qui a connu des troubles par les groupes armés et un contentieux post-électoral. Le projet n'a véritablement démarré qu'en juin 2021 et s'est clôturé en octobre 2022.

### Encadré 1– Informations de base sur le projet

- Pays bénéficiaire : République Centrafricaine
- Organismes d'exécution des Nations Unies : FAO ; FNUAP
- Date initiale de début du projet : 26 octobre 2020
- Date de démarrage effectif du projet : juin 2021
- Date d'achèvement du projet (NTE) : 25 octobre 2022
- Budget : \$ 3 000 000 dont \$ 2 000 000 FAO et \$ 1 000 000 FNUAP

### 2.1 Contexte du pays

36. La République centrafricaine (RCA), couvre une superficie d'environ 623 000 km<sup>2</sup> pour une population estimée à 4 500 000 habitants en 2020 selon le RGPH 2003. Elle est organisée en 20 préfectures depuis décembre 2021, contre 16 avant (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Le pays connaît un cycle de violences récurrentes depuis plus de 40 ans qui l'éloigne de la paix et du développement. La RCA a été déstabilisée par six coups d'États (1965, 1979, 1081, 1993, 2003, 2013) et a traversé une première période de guerre civile entre 2003 et 2007, et une deuxième guerre civile a débuté vers la fin 2012 par une coalition de groupes rebelles appelée « Seleka » qui a pris le pouvoir en mars 2013, sous Michel Djotodia, Président auto-proclamé. N'ayant pu asseoir son pouvoir le gouvernement de la Seleka a démissionné en janvier 2014, laissant des institutions dysfonctionnelles, un trésor public exsangue et un pays divisé (Kurz et al., 2019). La troisième guerre civile centrafricaine est un conflit intercommunautaire apparu au cours de l'année 2013. Elle oppose notamment les milices de la Seleka, à majorité musulmane et fidèle au président Michel Djotodia, à des groupes d'auto-défense chrétiens et animistes, les anti-balaka, fidèles à l'ancien président François Bozizé et accusés d'être soutenus par des anciens militaires des Forces armées centrafricaines. Le conflit se caractérise par de nombreuses exactions contre les civils, musulmans ou chrétiens. La situation débouche sur une crise humanitaire importante, aggravée par le chaos sécuritaire. Un gouvernement de transition nommé en janvier 2014, a lancé un processus de réconciliation nationale en 2015, avec l'objectif de répondre aux raisons des conflits non résolus et aux causes profondes de la fragilité. L'organisation des élections en février 2016 et l'investiture du Président Faustin Archange Touadéra élu au second tour ainsi que la tenue des élections législatives, ont officiellement mis fin à près de trois années de transition politique (République Centrafricaine : Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021).

37. Le pays est parmi les plus pauvres (71 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté international selon les données de la Banque mondiale<sup>3</sup> en 2020) et les plus fragiles du monde. Il occupe le 188ème rang sur 189 pays classés en 2020 suivant l'Indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Les institutions sont précaires, les citoyens ont un accès très faible aux services et infrastructures de base, les conflits intercommunautaires sont récurrents. La violence basée sur le genre (VGB) y compris l'exclusion de l'accès aux ressources, le mariage forcé et la violence physique, les agressions sexuelles et le viol a régulièrement augmenté depuis 2016, pour devenir un problème très préoccupant (Document du projet, P 7). Environ 80% des auteurs des VGB sont des partenaires intimes (GBVMIS, 2019). Dans les provinces de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé par exemple, 3548 cas de VGB ont été signalés pour l'année 2019 et 1114 cas pour le seul premier trimestre 2020 (voir Document du projet, P 13). L'augmentation de la VGB est en partie attribuée au sentiment d'impunité des auteurs et à l'absence ou au caractère superficiel des interventions des institutions formelles et informelles (Document du projet, P 7). Les femmes rurales sont particulièrement vulnérables à la violence liée au sexe dans les contextes d'insécurité et de déplacement.
38. En ce qui concerne le secteur agricole, la RCA compte environ 16 millions d'hectares de pâturages, soit à peu près l'équivalent des terres cultivées, et un réseau hydrographique dense présent sur tout le territoire national (Document du projet, P 6). Le sous-secteur élevage représente 12,7% du PIB du pays et globalement plus d'un tiers de la contribution du secteur agricole au PIB national (Document du projet, P 8). Il compte environ 250 000 ménages d'éleveurs transhumants principalement issus des ethnies Peuls Mbororo. Les dysfonctionnements des systèmes de production alimentaires y compris de l'élevage transhumant en RCA ont été récemment accentués par la Covid-19.
39. Aux frontières du Cameroun et du Tchad, les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé (ciblées par ce projet) abritent la plus grande concentration de couloirs de transhumance du pays, avec des pasteurs camerounais et tchadiens qui migrent vers la RCA pendant la saison sèche. Cependant, l'interdépendance et la complémentarité entre les populations sédentaires et pastorales ont été affectées négativement par les conflits, l'insécurité et le changement climatique. Ces facteurs ont contribué à la dégradation de la qualité, la quantité et la disponibilité des ressources pastorales (infrastructures, fourrage y compris les résidus de culture, pâturages, eau) et ont réduit leur accessibilité aux troupeaux. La croissance démographique a entraîné, l'extension des zones agricoles empiétant sur les pâturages et les couloirs de transhumance, avec des impacts sur les interactions socio-économiques entre les communautés sédentaires et pastorales. En ce qui concerne l'insécurité et les conflits, la crise du bassin du Lac Tchad, le conflit au Nord du Cameroun, et l'insécurité persistante en RCA, ont entraîné une modification des voies migratoires traditionnelles des transhumants et des interactions avec de nouvelles populations locales sédentaires.
40. La mobilité pastorale s'accompagne de plus en plus de conflits locaux entre les pasteurs transhumants et semi-transhumants, et les populations sédentaires (surtout les agriculteurs, mais aussi les agropasteurs), liés à l'accès aux pâturages et à l'eau, aux dégâts occasionnés sur les cultures par les troupeaux transhumants, aux feux de brousse attribués aux éleveurs et au vol de bétail attribué aux populations sédentaires, et aux attaques de représailles. Aussi, depuis 2013, le commerce de bétail est une importante source de revenus pour les groupes armés. Ces derniers volent et extorquent du bétail aux éleveurs et négociants en bétail et leur imposent par ailleurs le paiement de lourdes taxes. En réponse, certaines communautés se sont regroupées en groupes

---

<sup>3</sup><https://www.banquemondiale.org/fr/country/centralafricanrepublic/overview#:~:text=La%20RCA%20demeure%20l'un,d e%20pouvoir%20d'achat>.

d'autodéfense. C'est le cas du groupe armé 3R composé d'éleveurs peuls actifs dans la partie occidentale de la RCA.

41. Les facteurs liés au genre et particulièrement les VBG sont également sources et facteurs de maintien d'attitudes conflictuelles et de la violence. En milieu rural, le pouvoir décisionnel est tenu par le chef du ménage et les femmes ont un faible accès aux actions gouvernementales d'autonomisation des femmes et au respect de leurs droits, ce qui continue d'accroître le fossé entre les hommes et elles. Bien que jouant un rôle domestique important et participant aux travaux champêtres et/ou d'élevage, les femmes rurales n'ont pas le pouvoir de gestion financière des retombées. De plus, elles sont particulièrement vulnérables à la violence liée au sexe dans les contextes d'insécurité et de déplacement. Dans les centres villes, les cas les plus signalés sont les agressions physiques (violences conjugales à l'égard des femmes et des filles), suivi de déni des ressources et les mariages forcés des fillettes. Des cas de violence sexuelle dans le cercle familial ou par les voisins sont aussi signalés (Document du projet, Page 13).
42. L'effritement continue de la qualité de la gouvernance et des capacités de l'État à répondre aux défis liés à la stabilité et au développement économique et social dans les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé sont les principaux facteurs à l'origine de la crise dans cette région (voir détails dans le Document du projet). Les services déconcentrés de l'État sont dans l'incapacité d'offrir des services attendus par les populations y compris dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agropastoralisme, ceci conjugué avec l'absence d'un système de gouvernance locale inclusif (y compris l'absence ou la faiblesse des structures de gestion des conflits) à même de répondre aux aspirations des populations locales tant en matière de paix et de cohésion sociale, que d'offre de services publics de base. Par conséquent, les jeunes (majorité de la population) font recours à la force pour acquérir les moyens de subsistance. Ils s'impliquent de plus en plus dans les activités illicites (petite criminalité, vol de bétail, etc.), intègrent les groupes armés et soutiennent les lignes de fractures ethnolinguistiques.
43. Les conflits et les différends entre les communautés d'usagers des ressources naturelles et des territoires de vie et d'activités qui sont des conflits horizontaux, sont susceptibles de devenir plus identitaires ou de connaître une instrumentalisation et une escalade verticale suivant des critères ethnolinguistiques et religieux et s'intégrer structurellement dans la dynamique nationale des conflits. Parmi les causes structurelles des conflits identifiées dans la zone d'intervention du projet, figurent : (i) la faible compréhension et appréhension de la dynamique de la transhumance ; (ii) les perceptions négatives des dynamiques de la transhumance ; (iii) la faible protection contre les violences basées sur le genre et violations d'intégrité physique.

## **2.2 Description du projet**

44. L'objectif général du projet est de mieux prévenir et réduire les conflits agropastoraux afin de contribuer à une stabilisation sécuritaire et une redynamisation socio-économique dans les préfectures, les plus atteintes par le phénomène de violence liés à la transhumance.
45. Le projet est structuré en trois volets qui poursuivent 3 résultats à savoir :
  - Le volet 1 « appui à la coordination de l'information et de l'analyse sur la transhumance » qui poursuit le résultat 1 « la cartographie, la gestion de l'information sur la transhumance et l'analyse sont accrues et renforcées et permettent d'améliorer l'identification des points chauds, notamment des violences basées sur le genre ».

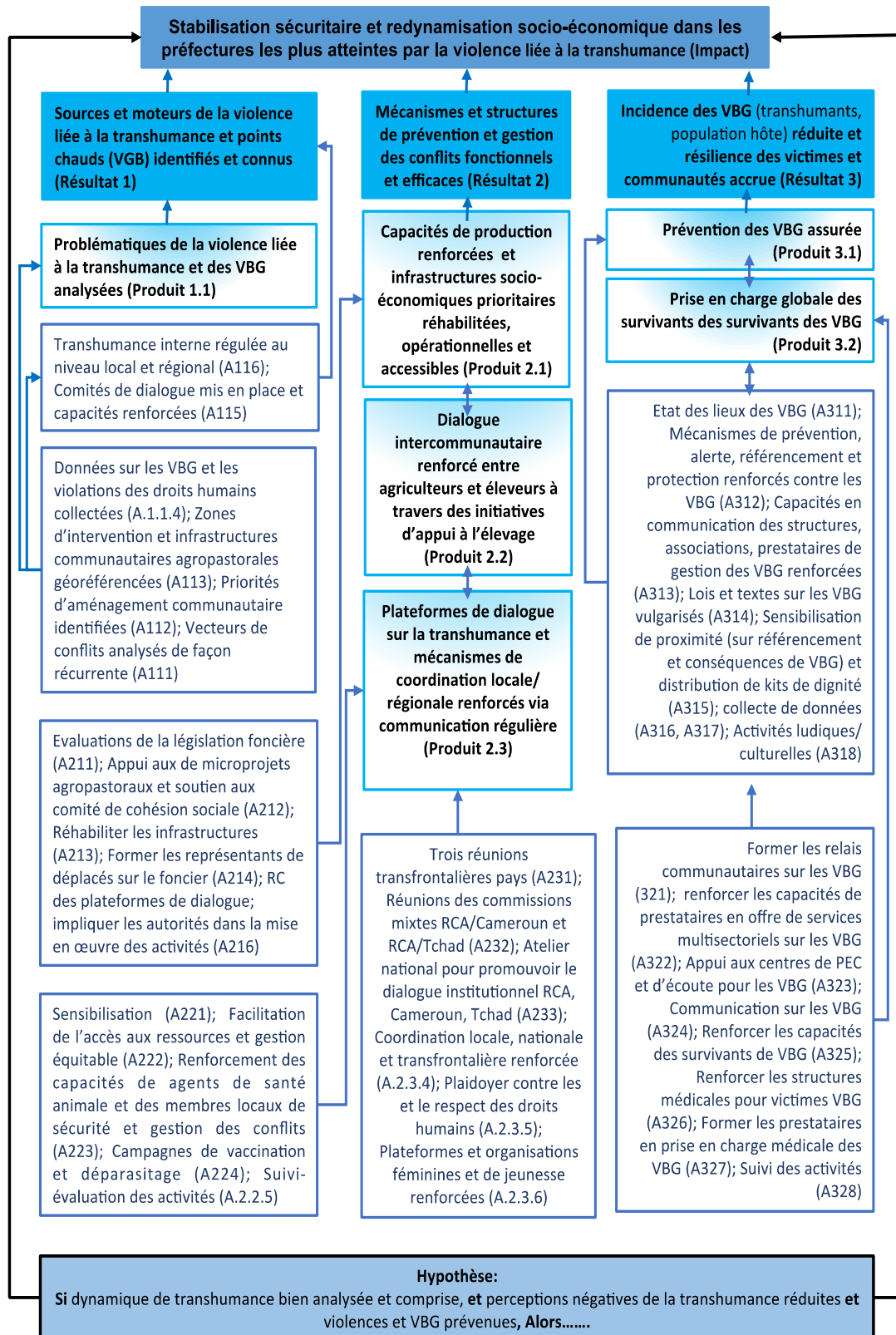
- Le volet 2 « cohésion sociale (renforcer la cohésion sociale grâce au dialogue et au renforcement des mécanismes de prévention des conflits tout en donnant plus de soutien aux comités locaux traditionnels) » qui poursuit le résultat 2 « les mécanismes et structures institutionnels et traditionnels de prévention et de gestion de conflits fonctionnent de façon efficiente et gèrent les conflits ».
  - Le volet 3 « prévention et gestion des VBG liées à la transhumance » qui poursuit le résultat 3 « l'incidence des VBG chez les transhumants et dans la population hôte est réduite, la résilience des victimes de VBG et des communautés est accrue ».
46. Le projet intervient dans les préfectures de l'Ouham et l'Ouham-Pendé et cible 3500 bénéficiaires directs dont 15% d'hommes, 35% de femmes, 25% de jeunes garçons (18 à 24 ans) et 25% de jeunes filles (18 à 24 ans). Les bénéficiaires indirects sont les populations des communautés vivant dans les 2 préfectures (799 729 personnes au total) dont 369 729 (dans l'Ouham) et 430 506 (dans l'Ouham-Pendé).

## 2.3 Analyse des parties prenantes du projet et leur rôle

47. La mise en œuvre du projet a impliqué différentes parties prenantes qui ont joué différents rôles dans le projet que l'évaluation identifiera, clarifiera et mesurera (Voir Tableau d'analyse des parties prenante, Appendice 5). Il s'agit notamment :
- Des Agences des Nations Unies bénéficiaires directs des fonds, qui sont directement responsables du projet. Le rôle de la FAO dans la gestion du projet, la mise à jour interactive de la Cartographie (dans le Résultat 1), la facilitation du dialogue entre agriculteurs, éleveurs et communautés hôtes (dans le Résultat 2) en collaboration avec ses partenaires de mise en œuvre sera mesuré. Le rôle du FNUAP en matière la collecte et analyse des informations sur les VBG (dans le Résultat 1) à travers les comités préfectoraux de lutte contre les VBG et les groupes de travail VBG, les organisations utilisatrices du GBVIMS et les agents de santé impliqués dans la prise en charge médicale des VBG, sa collaboration avec les partenaires de mise en œuvre dans les Résultats 2 et 3 seront étudiés.
  - Des parties prenantes actives ayant le pouvoir de prendre des décisions sur le projet, notamment, le comité de pilotage du projet, le Comité technique, le Coordonnateur Résident des NU et les Agences bénéficiaires, Les ministères et institutions gouvernementales.
  - Des Partenaires de mise en œuvre, notamment les Institutions nationales et les ONG nationales et internationales, en particulier La FAO et le FNUAP travailleront en étroite collaboration avec les institutions nationales notamment l'Agence Nationale de Développement de l'élevage (ANDE), l'Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales (ICASEES). La fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC), la MINUSCA, Affaires Civiles, les Comités de dialogue ou de gestion des conflits et des mécanismes de cohésion sociale traditionnels et institutionnels existants, l'Association Centrafricaine des Radios Communautaires, les Autres Organisations de la société civile.
  - Des acteurs à la base qui bénéficient directement ou indirectement de l'intervention tels que le Groupe de travail transhumance (GTT), le Sous cluster VBG, les Bénéficiaires directs.

## 2.4 Théorie du changement

48. S'appuyant sur le tableau de la chaîne des résultats du projet (voir ProDoc ; pp 27-30) et la description de la théorie du changement (TdC) faite dans le Document du projet, (P 31), une représentation de cette TdC a été proposée dans les TDR de l'évaluation (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Celle-ci a servi de référentiel à l'évaluation. L'examen de la TdC du projet est faite dans la Constatation n°3.



**Figure 1 : Théorie de changement du projet (Source TDR)**





### 3. Constatations

#### 3.1 Pertinence

**Constatation 1 : Le projet est bien aligné sur les priorités stratégiques du Gouvernement de la République Centrafricaine en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale.**

49. Le projet est aligné sur les priorités du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en République Centrafricaine (RCPCA) notamment sur son Pilier 1 qui aborde la question du soutien à la paix, à la sécurité et à la réconciliation et sur son Pilier 2 qui traite de la question de renouvellement du contrat social entre l'état et la société. Notons que ce document qui couvre la période 2017-2021, constitue un document de référence en matière des politiques publiques pour le gouvernement issu des dernières élections.
50. Le projet est cohérent avec l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation du 06 février 2019 de Khartoum signé entre le gouvernement centrafricain et 14 groupes armés du pays sous la médiation de l'Union Africaine et l'appui des Nations unies (Accord de Khartoum, 2019). Les participants ont identifié les conflits agro-pastoraux comme une question spécifique qui compte pour beaucoup dans la solution de la crise centrafricaine et en ont consacré deux articles (14 et 15)<sup>4</sup>. Les parties sont convenus par la suite de faire de la transhumance, une activité pacifiée et sécurisée entre les pays voisins et de la sous-région, à travers la réactivation des commissions bilatérales mixtes.
51. Le projet est également cohérent avec les conclusions du Forum organisé à Bangui en 2015. L'objectif de ce Forum National était de créer la dynamique nécessaire à l'aboutissement du processus de paix et de réconciliation nationale en République centrafricaine, offrant l'occasion à toutes les composantes de la vie sociopolitique, culturelle et confessionnelle centrafricaine d'échanger et de faire des recommandations sur différentes thématiques: Justice et Réconciliation, Gouvernance, Paix et sécurité et Développement économique et social, des thèmes qui émanent des attentes et propositions des populations durant les consultations à la base. Lors de ce forum, les participants ont également soutenu que l'une des dimensions de la crise centrafricaine est relative aux violences liées aux conflits agro-pastoraux et leurs impacts sur les relations intercommunautaires, situation que les participants avaient même relevé à son temps. Des recommandations avaient été formulées pour sécuriser les activités pastorales : « la sécurisation des couloirs de transhumance en concertation avec les éleveurs et les agriculteurs d'une part et la création des zones d'élevage dans chaque commune pour les éleveurs sédentaires d'autre part » (Rapport général du forum, 2015, p.32). Les actions du projet notamment les résultats attendus 1 et 2 contribuent à l'atteinte de ces recommandations.

**Constatation 2. Le projet contribue à la réalisation des objectifs stratégiques des Nations Unies en matière de consolidation de la paix, sécurité et cohésion sociale. Il s'inscrit bien dans les domaines d'intervention du PBF et cible les domaines précis des objectifs de développement durable, du Plan-cadre des Nations Unies d'assistance au développement (PNUAD/UNDAF), du cadre de programmation Pays (CPP) de la FAO et du programme pays du FNUAP en RCA.**

52. Le projet s'inscrit parfaitement dans les actions du PBF, notamment celles prévues dans son Plan stratégique pour la période 2017-2019 dans lequel il s'est engagé à : (i) mettre en œuvre les accords de paix pour répondre aux menaces imminentes contre la paix et soutenir la mise en œuvre des accords de paix et le dialogue politique, (ii) soutenir le dialogue et coexistence pour

---

<sup>4</sup> [https://minusca.unmissions.org/sites/default/files/appr\\_-\\_fr\\_0.pdf](https://minusca.unmissions.org/sites/default/files/appr_-_fr_0.pdf)

construire et/ou renforcer les capacités nationales à promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des conflits, (iii) soutenir les efforts visant à revitaliser l'économie et à générer des dividendes de la paix immédiats pour l'ensemble de la population et enfin, (iv) établir ou rétablir les services administratifs essentiels et les capacités humaines et techniques connexes (PBF, 2019). Ces domaines prioritaires du PBF sont bien cohérents avec ceux du projet qui sont : (i) la prévention et gestion des conflits et promotion d'une gouvernance inclusive ; et ii) le renforcement de la sécurité et de la stabilité dans les zones frontalières.

53. Le projet est aligné sur l'ODD 5 qui traite de la question de l'égalité entre les sexes et contribue à l'ODD16 (Paix, justice et institutions efficaces), notamment son point 16.1 qui entend réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés et son point 16.2 qui invite à mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants. Les trois résultats du projet sont en parfaite cohérence avec ces objectifs.
54. Les résultats du projet s'intègrent bien dans le domaine Prioritaire 1 du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) : Consolidation de la Paix, de la sécurité et de la cohésion sociale comportant deux effets, dont le premier vise la paix, la sécurité, la réconciliation et les droits humains (Effet 1.1 : D'ici 2021, les Institution politiques et administratives et les associations Civiles promeuvent et contribuent à la paix, la sécurité, le réconciliation nationales et les droits humains) et le second, l'encadrement de l'état de droit et la bonne gouvernance (Effet 1.2 : D'ici 2021, les Institution politiques et administratives et les associations Civiles encadrent l'État de droit et la bonne gouvernance).
55. Le projet intègre plusieurs objectifs/préoccupations relevant des domaines prioritaires du Cadre de Programmation Pays (CPP) de la FAO en RCA (2018-2021) qui est adossé sur le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en RCA (RCPCA). Il s'agit en particulier du domaine prioritaire 1 relatif à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale qui s'articule autour de trois résultats : (i) des comités locaux et une plateforme multi-acteurs fonctionnelle au niveau préfectoral promeuvent la paix et la cohésion sociale avec la gestion concertée de la transhumance et l'accès aux ressources naturelles (édaphiques, hydriques), (ii) les jeunes désœuvrés et les ex-combattants des deux sexes mettent en œuvre des activités communautaires génératrices de revenus dans les domaines de la production agricole, animale, forestière, halieutique et de l'artisanat et enfin, (iii) les Organisation de la Société Civile, les ONG et les associations communautaires promeuvent la paix et la cohésion sociale.
56. Enfin, le projet est aussi aligné sur les objectifs du 8<sup>ème</sup> programme pays du FNUAP en RCA qui couvre la période 2018-2022 (UNFPA, 2022). Dans le domaine de santé et droits sexuels et reproductifs, FNUAP s'est fixé un seul résultat « Partout, toutes les femmes, tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les plus défavorisés, utilisent les services intégrés de santé sexuelle et reproductive et exercent leurs droits en matière de reproduction sans contrainte, discrimination, ni violence ». Ce résultat s'est articulé autour de deux produits : (i) les capacités nationales sont renforcées pour fournir des informations et des services de santé sexuelle et reproductive intégrés de haute qualité, notamment des soins aux victimes de violence sexuelle, plus particulièrement pour les populations vulnérables, y compris dans le cadre d'opérations humanitaires et, (ii) les capacités nationales des organisations de la société civile et du secteur privé sont renforcées pour accroître la demande et l'accès aux services de planification familiale, y compris dans le cadre d'opérations humanitaires. La prise en compte des aspects des violences basées sur le genre (VBG) dans le projet est donc en cohérence avec ce résultat de 8<sup>ème</sup> programme de FUNUAP.

**Constatation 3 : Les informations tirées de la mise en œuvre et des résultats confirment que le projet a suffisamment ciblé les zones les plus prioritaires/appropriées (sites d'intervention) et les bénéficiaires de manière équitable (intégration du genre, des groupes marginalisés et vulnérables, etc.). Cependant le projet a manqué l'opportunité offerte par les projets précédents pour assoir ses stratégies d'intervention.**

57. Les deux préfectures l'Ouham et l'Ouham Pende concernées par le projet sont situées sur les axes de transhumances RCA-Tchad-Cameroun et constituent les localités où les conflits agropastoraux et l'insécurité sont prégnants et engendrent toutes formes de violence. La situation socio-économique dans ces deux préfectures est caractérisée par un fort taux de pauvreté de ses populations dû à la longue crise qu'a connue le pays. Dans ces localités, le projet devait bénéficier aussi des acquis d'autres projets tels que le projet transhumance transfrontalière Tchad/RCA, le projet de l'ONUCA.
58. Le choix des localités d'intervention du projet s'est donc basé sur plusieurs considérations assez pertinentes en rapport avec les objectifs du projet : les zones transfrontalières, la perception de l'exclusion de la population, la situation économique et sociale, les synergies potentielles avec d'autres projets. Tous ces facteurs justifient la mise en place de ce projet dans les deux préfectures : l'Ouham et l'Ouham Pende.
59. Le choix de ces deux préfectures offrait les possibilités d'explorer et d'opérationnaliser les opportunités de collaboration et de synergies avec d'autres projets. Il s'agit des acquis des initiatives du Projet Transhumance transfrontalière RCA/Tchad, notamment la redynamisation et la relance des réunions du groupe de travail transhumance (GTT), la relance des comités de dialogue sur la transhumance au niveau local, mais aussi au niveau des frontières, les comités préfectoraux de mise en œuvre (CMOP) de l'accord politique du 06 Février 2019, présidés par les préfets, ainsi que la mise en place des mentors de paix ou champions de la paix. Le projet devrait également capitaliser sur la synergie établie avec le projet de l'UNECA sur les questions de sécurité de la transhumance transfrontalière en Afrique centrale, axé sur la mobilisation régionale et internationale autour des questions de sécurité liées à la transhumance transfrontalière en Afrique centrale. Cependant, cette valorisation des acquis des autres projets n'a pas été concrétisée en pratique et s'est limitée à la relance des réunions du groupe de travail transhumance (GTT). Le projet n'a pas assez valorisé ces opportunités offertes par ces projets. Dans sa conception et son démarrage, le projet n'a pas prévu un temps de capitalisation.
60. Pour prendre en compte la vulnérabilité des bénéficiaires, le projet a prévu la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités génératrices de revenus (AGR) pour améliorer les moyens d'existence des populations. Il s'agit essentiellement : des kits de saponification et des moulins à mil pour les femmes, des Kit solaires pour les jeunes et enfin du Cash aux jeunes femmes comme capitaux de démarrage des AGR. Cependant, ces actions ont parfois masqué l'objectif même du projet qui est la consolidation de la paix et la cohésion sociale. Les échanges dans certaines localités notamment à Bocaranga nous ont fait croire qu'une partie des bénéficiaires n'ont pas compris les objectifs du projet. Dans leurs discours, Ils se sont davantage focalisés sur les bénéfices matériels du projet tels que : la saponification, le cash, Kits solaires, etc. Ces observations amènent à s'interroger sur le réalisme de la théorie de changement du projet. Cet aspect est développé plus en détail dans la constatation 4 ci-dessous qui analyse plus en détail les forces et faiblesses de la théorie de changement du projet qui est schématisée dans la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**
61. En plus, les résultats les plus probants sont observés au niveau des personnes formées rencontrées lors des missions de terrain de l'évaluation. Cette observation montre une fois de plus la logique du choix stratégique effectué par les partenaires de mise en œuvre sur le choix

des bénéficiaires. En effet, la sélection des bénéficiaires, au regard du contexte conflictuel de la RCA, est une activité qui peut être très sensible. C'est ainsi, pour prendre en compte ce paramètre, que le choix des bénéficiaires a nécessité l'adoption d'une approche sensible au conflit et d'aborder certains points afin de « ne pas nuire », notamment : s'assurer de la véracité des informations remontées et d'inclure des membres de toutes les communautés parmi les bénéficiaires, garantir la sécurité et la non mise en danger des bénéficiaires en tenant compte des contextes socio-culturels et du genre, se garder de créer des effets indésirables sur les communautés agropastorales (égalité et équité de participation des différentes communautés et implication des autorités locales). C'est ainsi que le projet a pu cibler au total 3500 bénéficiaires directs dont 15% des hommes, 35% des femmes, 25 % de jeunes garçons entre 18 – 24 ans, et 25 % de jeunes filles entre 18 – 24 ans. A ces bénéficiaires directs, il faudra ajouter les bénéficiaires indirects qui sont constitués de l'ensemble des communautés vivant dans les deux préfectures.

**Constatation 4. La théorie de changement du projet est globalement cohérente et réaliste par rapport aux activités prévues dans le contexte concerné. Cependant certains facteurs internes et externes susceptibles de stimuler et provoquer les changements d'attitude et le progrès vers l'impact n'ont pas été suffisamment pris en compte.**

62. Le document de projet a intégré une théorie de changement pertinente fondée essentiellement sur les principes suivants : si la dynamique de la transhumance est bien analysée et comprise, et que la perception négative de la transhumance est réduite et les violences surtout les VBG sont prévenues, alors la dynamique sécuritaire et la redynamisation socio-économique des préfectures les plus atteintes par les violences liées à la transhumances seront assurées, parce que les sources et moteurs de la violence liée à la transhumance et points chauds (VGB) seront identifiés et connus (Résultat 1), les mécanismes et structures de prévention et gestion des conflits seront fonctionnels et efficaces (Résultat 2) et enfin l'incidence des VBG (transhumants et population hôte) sera réduite et la résilience des victimes et communautés sera accrue (Résultat 3)
63. La mise en œuvre de ces éléments aboutira à un changement des perceptions mutuelles des bénéficiaires (agriculteurs et éleveurs) qui casserait les barrières et favoriserait plus de rapprochement et de concertation entre ces parties. La dynamique instaurée conduirait à un renforcement de la cohésion sociale et réduirait ainsi les risques menaçant la paix. Il s'agit d'une théorie cohérente basée sur un changement des attitudes et des manières de faire des bénéficiaires dans le cadre d'une approche concertée permettant d'atteindre l'objectif final de consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Néanmoins, il faut noter que de façon générale, les changements dans le domaine de la consolidation de la paix et la cohésion sociale se font sur le long terme, même si ce projet a jeté la base des facteurs d'amélioration de la cohésion sociale, il est souhaitable que d'autres projets puissent continuer dans ce sens et consolider les acquis avec notamment une extension des activités dans les autres localités conflictuelles du pays
64. Cependant, cette théorie de changement a néanmoins négligé certains aspects décrits ci-dessous, qui ont affecté le déroulement du projet ou qui pourraient réduire la pérennité de ses effets. En effet :
  - Les liens fonctionnels entre les résultats n'ont pas été garantis. Les activités prévues dans les trois résultats sont cohérentes et appropriées pour atteindre l'objectif global du projet. Cependant, cette hypothèse requiert que le résultat1 qui s'occupe de l'identification et la gestion des connaissances (causes des conflits, cartographie de la transhumance, points chauds des VBG) soit réalisé d'abord, afin d'orienter les résultats 2 et 3 notamment dans le choix des axes de transhumance et les points chauds de VGB. Compte tenu de la courte durée de ce projet, les activités ont démarré de manière simultanée. Une étude diagnostique initiale prévue en début du

projet aurait pallié ce manquement en fournissant des informations au moment opportun pour orienter les activités pour les deux autres résultats. Malheureusement, cette étude n'a pas été réalisée.

- L'emploi de certains concepts nécessitait une clarification préalable. L'emploi du concept « Violences basées sur le genre liés à la transhumance » mérite d'être considérée avec beaucoup de prudence car susceptible de créer des frustrations chez certains partenaires et bénéficiaires. La transhumance est une réalité dans la plupart des pays subsahariens et de telles corrélations n'ont jamais été établies. Au Nord Nigéria, il y a eu également une telle tentative de lier les actions des djihadistes à la transhumance. Une étude réalisée par Leif Brottem (2021) a démontré que la majorité des éleveurs de bétail n'avait aucun lien avec les groupes extrémistes, et en sont souvent les victimes. Néanmoins, lorsque le déchaînement des conflits intercommunautaires est amorcé, les passions prennent le dessus. Les attaques deviennent plus meurtrières, les expulsions plus fréquentes et les représailles s'étendent à des communautés qui ne sont pas directement concernées par le point chaud initial. Au départ lié à des questions d'accès aux ressources ou de politique locale, les enjeux passent rapidement à des notions identitaires profondément enracinées. Des communautés entières sont qualifiées de bandits, d'insurgés ou de terroristes. Si en RCA, les VBG sont devenues assez récurrentes au cours de la transhumance, elles se passent bien évidemment sur des axes de transhumance conflictuels. En réalité, ces VGB constatés découlent, comme d'autres violences d'ailleurs, des situations conflictuelles entre les communautés sédentaires et les communautés pastorales qui sont devenues endémiques dans les localités de l'actuel Ouham Fafa et l'Ouham Pendé. Souvent, ces violences notamment les VGB sont utilisées comme une arme par les protagonistes pour déstabiliser leur(s) adversaire(s). Il convient de rappeler que les transhumances actuelles dans ces deux préfectures sont atypiques. Les déplacements se font sans famille (femmes et enfants) et seuls les hommes accompagnent les troupeaux : souvent en plus des bergers, un à deux membres de la famille (hommes) font partie du convoi. Concernant ce type de transhumance, un éleveur peul que nous avons rencontré à Kabo nous informe qu'il s'agissait d'une transhumance adaptée au contexte de conflit et de la crise Centrafricaine. La famille prend le risque de « perdre un ou deux membres » pour « sauver le troupeau » afin d'assurer la reproduction sociale et économique de la génération future. Cet éleveur a confié ce qui suit : « pour un éleveur, si vous perdez beaucoup des animaux dans un endroit, vous n'y retournez plus. En revanche, si vous perdez les membres de la famille et pas les animaux, vous n'abandonnez jamais cet endroit quel que soit le niveau de risque que cela présente pour la famille ».
- Certaines mesures qui devaient permettre de pérenniser et consolider la dynamique engagée par le projet étaient absentes. Cela a été observé lors de nos visites de terrain à travers les récits des bénéficiaires qui dénonçaient la clôture brutale du projet. Des activités permettant de présenter et de valoriser les acquis du projet devraient être prévues à la fin du projet avec une implication forte des parties prenantes nationales (ministères sectoriels et de la jeunesse et des femmes, les autorités locales...), des ONG ainsi des partenaires techniques et financiers.
- Les valeurs de référence de certains indicateurs étaient inconnues. Il faut signaler que le Projet aborde des concepts comme la consolidation de la paix, la cohésion sociale qui sont de manière générale difficiles à évaluer et à mesurer par des indicateurs génériques. En fait, le projet n'avait pas prévu de système de suivi coordonné entre les deux agences qui permettrait une reddition de comptes systématique et partagée sur l'avancement de la mise en œuvre des activités et sur les méthodes de calcul des valeurs des indicateurs. En plus, il manque des indicateurs de la situation de référence et cela rend difficile la compréhension de la méthode de calcul de certains taux de réalisation des activités. La multitude et la mauvaise qualité des indicateurs sont des insuffisances qui ne permettent pas d'avoir une visibilité globale claire sur les acquis du projet. Ce

manque de données de référence a rendu également la tâche pénible à l'équipe de l'évaluation concernant l'appréciation des effets du projet. Cette dernière a apprécié certains changements à travers l'approche des changements les plus significatifs basée sur les dires d'acteurs.

65. Sur la base des constatations 1 à 4, la pertinence du projet est jugée satisfaisante. Le projet était bien aligné sur les priorités stratégiques du Gouvernement et des Nationaux Unies et cohérent pour contribuer à la prévention et gestion des conflits et violences, et la consolidation de la paix en République Centrafricaine.

## 3.2 Efficacité

**Constatation 5 : Le projet a réalisé les résultats importants, mais, les indicateurs de performance contenus dans le rapport de synthèse du projet ne sont pas suffisamment documentés. Néanmoins, tous les bénéficiaires enquêtés déclarent qu'il y a baisse des violences sous toutes ses formes depuis plus d'un an et ceci grâce à l'amélioration de la perception de la transhumance par la population autochtone, le travail de sensibilisation abattu par les comités d'écoute contre les VGB et les comités de veille sur les conflits agriculteurs et éleveurs.**

66. Le taux de réalisation des indicateurs de résultats et celui des indicateurs de produits selon le rapport de synthèse du projet est de 100 % (voir Appendice 3). Cependant, l'appréciation de ces taux n'a pas été possible pour l'équipe de l'évaluation puisque l'étude de référence (*baseline*) qui devrait donner la situation de base de chaque indicateur n'est pas réalisée. Chaque partenaire s'est contenté de calculer ces indicateurs de sa manière. Finalement, les indicateurs et les taux d'atteinte des valeurs cibles, tels qu'ils ont été renseignés dans le rapport de synthèse du projet ne permettent pas d'évaluer à juste titre le niveau de performance du projet. C'est pourquoi, l'équipe d'évaluation pour apprécier cette performance a dû faire recours à la triangulation des informations (documents du projet, opinions des parties prenantes, personnes ressources et bénéficiaires) et les observations directes sur le terrain.
67. Les activités prévues dans le cadre du projet ont été exécutées en majorité à l'exception de quelques-unes qui l'ont été partiellement ou présentant des manquements. A titre d'exemple, on peut citer :
- Pour le résultat 1 : Toutes activités ont été réalisées sauf deux études notamment l'étude initiale de collecte de données de référence et l'évaluation des priorités d'aménagement communautaire qui n'ont pas été réalisées ;
  - Pour le résultat 2 : Toutes les activités en dehors des ouvrages pastoraux ont été réalisées. Concernant les ouvrages pastoraux, on peut estimer leur taux actuel de réalisation à 50% mais s'ils ne sont pas achevés, ils ne seront pas utilisables pour les éleveurs ;
  - Enfin pour le Résultat 3 : toutes les activités ont été réalisées à 100% sauf deux activités où les bénéficiaires ciblés n'ont pas tous été atteints. Il s'agit de l'activité 3.2.1 relative à la prise en charge médicale dans 72h des survivantes des VBG qui est exécutée à 18 % et de l'activité 3.3.1 relative à l'accompagnement juridique des Survivantes des VBG qui est exécutée à 7 %. Le faible niveau d'exécution de ces deux activités, selon le rapport narratif du FNUAP résulte de la culture du silence qui reste toujours forte à cause des conséquences sociales du viol, l'ignorance des voies de recours, l'influence familiale et la lenteur dans le traitement des dossiers au niveau des instances judiciaires.
68. Au regard de ces niveaux de réalisation des activités prévues dans le cadre logique du projet, la performance globale<sup>5</sup> du projet a été estimée à 70 % pour les indicateurs des résultats et 85 %

---

<sup>5</sup> Source : équipe d'évaluation, à partir des données du Rapport final du projet et la triangulation des informations. Cette performance de chaque résultat et produits ont été évalués par rapport à leur niveau de réalisation. Les évaluateurs ont construit un certain score pour chaque résultat et produit sur le critère de niveau de réalisation des activités. L'échelle de notation est de 0 à 100, en utilisant 0 comme l'action non-réalisée et 100 comme action réalisée et appréciée par la majorité des bénéficiaires interviewés. Chaque activité de chaque produit est évaluée par rapport à ces critères.

pour les indicateurs des produits (Voir Appendice 4). Cette performance est le fruit des efforts multiples fournis par les agences d'exécution du projet (FAO et FNUAP) et les partenaires de mise en œuvre (Concordis, GDAP, ASA et CLIRA) dans un contexte sécuritaire imprévisible marqué souvent par des affrontements entre groupes armés et forces gouvernementales. Le projet a permis de contribuer aux efforts du Gouvernement Centrafricain en matière de consolidation du « vivre ensemble » à travers les appuis multiformes apportés aux comités locaux de paix, les organisations féminines et de jeunesse. Il s'agit d'un résultat important du projet, qui a été confirmé lors des entretiens auprès des bénéficiaires. En effet, plus de 80 % des personnes rencontrées lors de mission de terrain estiment que les activités du projet ont contribué à diminuer les conflits dans leur localité et que la cohabitation entre les populations est améliorée. Les comités locaux de médiation nous ont confié avoir pris conscience du rôle important qu'ils peuvent jouer dans leur communauté après les différentes formations qu'ils ont reçues. Cela témoigne du changement de comportement et d'attitude suscité ou généré par le projet chez les bénéficiaires.

69. Le volet VBG du projet a également apporté des réponses aux attentes des femmes et des membres de leur communauté. Il a permis de réaliser des sensibilisations communautaires sur les VBG : Au total 5.606 jeunes, femmes, hommes transhumants et membres des communautés hôtes ont été sensibilisés sur le viol et l'importance d'une prise en charge médicale dans les 72 heures, la nécessité de ne pas stigmatiser les survivantes de viol et les conséquences des VBG. La mise en œuvre de ces activités a contribué au renforcement des capacités techniques et fonctionnelles des mécanismes communautaires de prévention et d'alerte précoce ainsi que le référencement des survivants vers les structures de prise en charge. Dans ce cadre, 25 acteurs de VGB issus des plusieurs structures (ONG, Personnels de Santé, Police, Gendarmerie, Leaders religieux, Associations et groupements des femmes et des jeunes) ont été formés sur la prise en charge multisectorielle des VBG. En plus, 32 acteurs œuvrant dans le domaine des VBG issus de plusieurs structures (ONG, Police, Gendarmerie, Santé) ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités dans l'offre de services multisectoriels (médicale, psychosociale, juridique et judiciaire à Bossangoa). Cet accès à une prise en charge multisectorielle rendu possible par le projet est très apprécié les victimes des VGB : « c'est grâce au projet transhumance que j'ai été réintégrée dans la société », nous confie une survivante à Batangafo.
70. Un des résultats importants à mettre à l'actif du projet est celui de l'accompagnement des bénéficiaires dans la création des activités génératrices de revenus à partir desquels ces derniers contribuent également à la cohésion sociale et la lutte contre les VGB. Le leadership féminin est confirmé à travers les 400 femmes qui ont été appuyées financièrement pour la réalisation des AGR. Les femmes ont démontré pendant les interviews, une prise de conscience concernant la revendication de leur place dans la société. Pour preuve, elles contribuent à travers les AGR à l'amélioration de la qualité de leur vie, et à travers les centres d'écoute à la protection contre les violences physiques et sexuelles. Enfin, l'équipe a noté la satisfaction des pasteurs et agro-pasteurs à l'amélioration de la santé de leur cheptel ruminant grâce à la campagne de vaccination de masse contre la PPCB et le déparasitage interne des animaux.
71. Si tout semble montrer une efficacité dans la mise en œuvre du projet, il convient cependant de signaler que le fait de réaliser certaines activités dans les dernières semaines de mise en œuvre du projet a limité les résultats par endroit. En effet, la mise en œuvre de certaines activités a coïncidé avec la fin des contrats des partenaires de mise en œuvre et cela n'a pas permis une forte implication de leur part. C'est l'exemple de la mise en place des Kits des AGR qui a été effective pratiquement à la dernière semaine du projet, ne permettant pas ainsi un suivi plus poussé de leur mise en œuvre. Cette situation n'a pas permis d'avoir une lecture des résultats engendrés par



ces activités. De même, les activités de forage des puits pastoraux qui se poursuivaient encore en février 2023, risquaient même de ne pas s'achever.

**Constatations 6 : La cartographie des causes des conflits liés à la transhumance, réalisée de manière participative, a pu identifier les points chauds des conflits liés à la transhumance, notamment des violences basées sur le genre. En revanche, le projet n'a pas suffisamment pu bénéficier des informations générées par celle-ci sur la transhumance pour asseoir les activités du résultats 2 et 3 comme prévu dans la TdC et les informations fournies par ces cartes restent limitées.**

72. Le projet a pu renforcer la gestion et l'analyse de l'information sur la transhumance et les violences basées sur le genre dans les zones d'intervention. Les activités d'information et de sensibilisation des autorités nationales au niveau central et décentralisé, ainsi que des représentants de la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC), de l'Agence Nationale de Développement de l'Élevage (ANDE) et des organisations de la société civile, ont été conjointement réalisées par les Experts des ONG en charge de mise en œuvre du projet mais aussi par des techniciens du bureau pays de la FAO et ceux de l'UNFPA. Les messages de sensibilisation ont essentiellement porté sur la lutte contre les activités illégales de transhumance (commercialisation illicite du bétail, racket, non-respect de délimitation des zones...) et les VBG. La situation sécuritaire imprévisible rendant souvent difficile les activités de masse, l'approche de la sensibilisation et de la communication a été davantage la voix des médias. Toutefois, des tournois de football, des danses folkloriques, des concours de cuisine mettant en concurrence des hommes et des femmes, des concours de dessin sur le thème des VBG, des marches des comités de VGB à travers la ville ont été réalisés dans le cadre de sensibilisation. D'autres outils de sensibilisation ont été également mis à contribution, notamment les boîtes à images à l'usage des relais communautaires et travailleurs, les dépliants, les T- shirt et les Banderoles qui ont été développées et distribuées.
73. La phase de sensibilisation a été suivie de celle de collecte de données sur le terrain pour la réalisation de la cartographie. Cette cartographie a mis en évidence les informations clés sur la transhumance notamment les points chauds sur les conflits liés à la transhumance, et les violences basées sur le genre (Appendice 7). Plusieurs cartes ont été élaborées par Concordis International et le GDAP : les infrastructures pastorales (point d'eau, marchés, parcs de vaccination, et autres points de ralliement communautaire), les points d'insécurité (agressions armées), des conflits agro-pastoraux et des cas des violences basées sur le genre (Cf. Appendice 7). Bien que la cartographie ait permis de géoréférencer les points des conflits et des VBG dans les terroirs de passage des transhumants, peu d'informations existent sur la capacité ou sur l'utilité de cet outil à jouer un rôle dans la prise de décision de manière ponctuelle concernant la prévention et la gestion des conflits, et la mesure des progrès.
74. Concernant la cartographie sur les conflits liés à la transhumance, les informations recueillies au cours de ce projet financé par la FAO ont été complétées par les enseignements tirés des consultations menées par *Concordis* dans l'Ouham Pendé en 2019 et 2021. La carte réalisée montre que les conflits liés à la transhumance sont plus importants dans l'Ouham-Pendé et suivent des itinéraires de transhumance connus, dont un axe important qui part du sud du Tchad en passant par Bémal , Paoua , Gouzé et Bavara. Pour la plupart des personnes interrogées, en plus des griefs classiques qui sont connus dans les zones de transhumance tels que la destruction des récoltes, le vol de bétail, la taxation illégale et les fausses accusations, s'ajoutent les exactions des groupes armés : l'abattage de bétail, des cas de viols, la fiscalité illégale. Ces faits sont attribués en grande partie aux groupes armés ainsi qu'aux Forces Armées Centrafricaines. Il ressort également de ces informations que les doléances et les ressentiments exprimés par les éleveurs ou agriculteurs ne concernent que les questions d'accès aux ressources et de leur survie. Il y a une

absence notable de référence à l'ethnicité ou à la religion lorsqu'on parle de problèmes des conflits liés à la transhumance. Toutefois, la carte manque de précisions. Si on peut clairement voir la localisation des conflits et leur ampleur sur la carte, il est difficile de savoir le type de conflits en présence : tueries de bétail, destruction de champs, accès aux ressources ?

75. S'agissant de la carte sur les lieux chauds des VBG, les points suivants sont concernés dans le cadre du projet comme les VBG: (i) les privation de ressources (cas par exemple d'un mari qui ne permet pas à la femme d'exercer un métier, un travail rémunéré ou toute activité légale ou légitime qui peut lui rapporter de l'argent), (ii) le mariage forcé des enfants, (iii) la torture ou autre violence physique, (iv) la torture ou autre violence psychologique, (v) la violence sexuelle et enfin, (vi) le rapt des personnes contre rançon. Cependant, la carte montre bien que ces cas existent dans la préfecture de l'Ouham Pende même s'il manque de chiffres pour mieux apprécier l'ampleur du phénomène. Comme la carte sur les conflits, celle sur les VBG ne précise pas non plus les types de violences en présence sur la carte et moins encore les causes. Le rapport de *Concordis* sur cette cartographie indique que les personnes interrogées dans certaines localités notamment à Pougol, Bavara et Benamkor ont fait remarquer que les violences basées sur le genre sont souvent commises par le groupe armé 3R. Dans d'autres localités, elles ont constaté que les VBG sont le plus souvent orchestrées par des partenaires intimes ainsi que par des transhumants armés du Tchad.
76. Par ailleurs, les informations collectées devraient mieux orienter l'identification et la proposition des mécanismes de résolution pacifique et l'élaboration de stratégies de réduction et de prévention des conflits liés à la transhumance. Malheureusement, les données issues de la cartographie sont arrivées tardivement quand les partenaires de mise en œuvre avaient déjà choisi leurs sites d'interventions. Pour appréhender les dynamiques de la transhumance et identifier les points chauds des violences et particulièrement des violences basées sur le genre, ces derniers ont fait recours à la section des affaires civiles de la MINUSCA et les services décentralisés de l'État qui ont de l'expertise dans les problématiques liées à la transhumance. Toutefois, il serait plus logique que les actions du projet soient mises en œuvre sur les axes conflictuels mis en évidence par les cartes. On constate malheureusement, que les actions sont davantage mises en œuvre dans les sous-préfectures.
77. Toutefois, la connaissance des différents problèmes soulevés autour des couloirs de transhumance et la réalisation de la cartographie pastorale dans les deux préfectures, pourrait être utile dans les investigations futures en matière de la transhumance car la cartographie est bien soutenue par une base de données qui va servir d'outil de mesure, de suivi et d'observation des dynamiques en cours sur les conflits agropastoraux et les VBG et d'outil d'aide à la décision pour le Gouvernement centrafricain et la société civile œuvrant dans le secteur agro-pastoral.

**Constatation 7 : Le projet a contribué de manière significative au renforcement des mécanismes et structures institutionnels et traditionnels de prévention et de gestion de conflits. Ces structures fonctionnent de façon efficiente et parviennent à gérer les conflits mieux qu'avant.**

78. Avant le projet, il existait déjà des comités locaux de prévention et de gestion des conflits agropastoraux mais qui n'étaient pas fonctionnels faute de moyens mais aussi par rapport à la situation sécuritaires engendrée par la crise dans le pays. Depuis l'aggravation de la crise, les communautés étaient disloquées et chacune vivait renfermée sur elle. Dans la mise en œuvre de ce projet, 13 comités locaux de dialogues sont identifiés et formés pour la sensibilisation des communautés sur les mécanismes de gestion pacifique des conflits liés à la transhumance. En effet, ces treize comités locaux ont été identifiés dans les localités considérées comme les zones sensibles aux conflits liés à la transhumance en collaboration avec la section des affaires civiles de la MINUSCA

et les services décentralisés de l'État. Ceux-ci ont participé aux différents ateliers de renforcement de capacités sur la gestion des rumeurs qui entourent la transhumance, l'éducation à la paix, la complémentarité entre l'agriculture et l'élevage, les méthodes d'alerte précoce ainsi que l'élaboration et les techniques de vulgarisation des contrats sociaux. Grâce à ces renforcements des capacités, ils ont efficacement contribué par la suite au partage d'information sur la situation de la transhumance et à l'identification des « zones hotspots ».

79. La capacité de ces comités à prévenir et à gérer les conflits constitue un des résultats palpables du projet. Après les rencontres de sensibilisation organisées avec l'appui des techniciens des partenaires de mise en œuvre, ces comités ont pu organiser avec succès après la fin du projet des séances de sensibilisation de leurs communautés sur les bonnes pratiques de l'utilisation des ressources agro-pastorales et sur l'importance d'une cohabitation pacifique. Ces séances de sensibilisation sont organisées au début de la période de transhumance au niveau des frontières avec le Tchad. Les membres de ces comités constitués pour la plupart des leaders religieux (prêtres, pasteurs, imans, etc.) et communautaires (Responsables des associations et de la société civile) sont non seulement sollicités aujourd'hui pour le règlement des conflits agro-pastoraux, mais pour tous types de conflits intervenus dans leurs communautés.
80. Par contre, dans le cadre de lutte contre les VGB, il n'y avait pas dans ces localités d'acteurs de lutte contre ce fléau avant le démarrage du projet. Le projet a permis donc de pallier cette absence, surtout dans les localités de Bozoum, Ndim, Kouï, Bémal et Ngaoundaye. La mise en place du « one stop center » et des centres d'écoute couplés aux actions de prévention et de promotion de leadership et d'autonomisation des femmes et des jeunes ont contribué à réduire les violences basées sur le genre en général et celles liées aux conflits agro-pastoraux en particulier. Le renforcement de capacité des comités locaux de paix, des organisations féminines et de jeunesse à travers les appuis multiformes leur a permis aujourd'hui de jouer leur rôle dans la sensibilisation des VBG. La réalisation de ces activités de formation et de sensibilisation a permis d'améliorer les connaissances à la fois des acteurs, de leaders des organisations de la société civile voire la population sur les textes de lois relatifs à la participation des femmes et des jeunes dans la résolution des conflits. Selon le rapport narratif du projet élaboré par le FNUAP (2023), lors des sessions de sensibilisation et les émissions radios, les victimes et /ou les leaders d'opinion ont même témoigné des méfaits de violation des droits humains, des violences basées sur le genre mais aussi ont lancé des messages contre les violences inter communautaires qui pour eux constituent des maux pour le bien-être et le développement de leur localité.

**Constatation 8 : La contribution du projet à la réduction de l'incidence des VBG liées à la transhumance n'a pas été suivie et mesurée sur le terrain et par conséquent l'évaluation n'est pas en mesure d'émettre un jugement sur cette contribution. En revanche l'incidence des VGB en milieu communautaire dans les zones de passage des transhumants a été réduite et la résilience des victimes de VBG et de la population a été significativement améliorée grâce à la contribution du projet.**

81. La corrélation supposée entre « les VBG » d'une part et « la transhumance » d'autre part, méritait d'être testée plus en profondeur sur le terrain pendant la conception ou la planification de la mise en œuvre du projet. Cette corrélation n'étant pas confirmée lors de nos missions de terrain, l'équipe d'évaluation ne peut se prononcer sur cette atteinte d'objectif. Néanmoins, le projet a permis à travers diverses actions, de changer le contexte des VBG dans la communauté qui était marqué par l'absence totale d'acteurs dans le domaine surtout dans l'Ouham-Pende. Les actions concernent notamment :

- La mise en place du « one stop center » et des centres d'écoute couplées aux actions de prévention et de promotion de leadership et d'autonomisation des femmes et des jeunes, qui ont contribué à réduire les violences basées sur le genre dans les zones du projet ;
  - Le renforcement des capacités des comités locaux de paix, des organisations féminines et de jeunes à travers les appuis multiformes apportés pour leur permettre de jouer leur rôle. Dans ce cadre de renforcement des capacités, plusieurs ateliers de formation ont été organisés. Il s'agit entre autres d'un renforcement de capacité technique et fonctionnelle des mécanismes communautaires de prévention et d'alerte précoce ainsi que le référencement des survivants vers les structures de prise en charge. 57 acteurs de VBG (ONG, Personnels de Santé, Police, Gendarmerie, Leaders religieux, Associations et groupements des femmes et des jeunes) ont été formés sur la prise en charge multisectorielle des VBG. De même, 47 relais communautaires ont été formés sur les techniques d'identification, d'écoute, de conseils et d'orientation des victimes et des survivantes des VBG/EAS. 59 acteurs de lutte contre les VBG et 44 agents de santé ont été formés à la communication centrée sur les VGB.
82. Ces interventions ont permis la prise en charge psychosociale de 1 211 survivantes des VBG parmi lesquelles 50,6% ont bénéficié d'un accompagnement socio-économique, certaines ont reçu une assistance juridique et judiciaire, d'autres sont référées au commissariat ou à la gendarmerie, d'autres cas sont documentés. Toutes ces actions ont contribué à renforcer la résilience des victimes de VBG. Cette amélioration de la situation est aussi imputable à l'amélioration de la situation socio-politique à la suite du déploiement des Forces Armées Centrafricaines et ses partenaires Russes sur l'ensemble du territoire centrafricain mais aussi par la présence de la MINUSCA basée dans ces localités.
83. La mise en œuvre du projet a contribué à réduire l'incidence des VBG de 50% (soit 1774 cas) par rapport à la valeur initiale et augmenté la résilience des victimes et des communautés grâce au renforcement des capacité technique et fonctionnelle des mécanismes communautaire de prévention et d'alerte précoce ainsi que le référencement des survivants vers les structures de prise en charge. Cependant, l'équipe d'évaluation n'est pas à mesure de préciser la proportion de cette réduction de l'incidence des VBG chez les transhumants et dans la population hôte.

**Constatation 9 : Grâce au projet, les capacités de prévention et gestion des conflits et des VBG des bénéficiaires ont été suffisamment renforcés, en particulier sur les aspects d'organisation de la campagne de sensibilisation contre les violences et la conduite de médiation dans le cadre du conflit.**

84. Le renforcement de capacités des bénéficiaires s'est réalisé sous deux volets : formation et fourniture de matériels leur permettant de travailler même après le projet. Les comités locaux ont été formés et ont pu organiser des séances de sensibilisation des communautés sur les bonnes pratiques de l'utilisation des ressources agro-pastorales et sur l'importance d'une cohabitation pacifique. Quatre réunions ont été organisées par l'équipe du projet à Batangafo, Bossangoa, Bocaranga et Kouï avec la participation de 179 acteurs clés. Ces derniers étaient composés des chefs des campements, représentants des éleveurs, des agriculteurs, des autorités locales et administratives, des FDSI et des leaders communautaires. Ces réunions avaient aussi intéressé les services techniques décentralisés de l'État, la MINUSCA, les agences des nations unies ainsi que les ONG. Pendant ces réunions, des discussions sur la situation de la transhumance et les stratégies à mettre en place pour une transhumance non conflictuelle ont été abordées.
85. Les activités du projet ont contribué au renforcement de la cohésion sociale et des mécanismes de prévention des conflits grâce à un dialogue accru, à travers plus de soutien aux comités locaux

de dialogue ou de gestion des conflits ainsi que des mécanismes de cohésion sociale traditionnels et institutionnels existants. Ces résultats découlent du renforcement effectif des compétences des acteurs locaux à travers les différents ateliers de formation sur les connaissances basiques de la pratique de médiation et de dialogue, mais aussi de la dotation de certains comités en moyen de déplacements tels que les motos tricycles. L'équipe de l'évaluation a pu constater que la médiation et le dialogue, la recherche de compromis, la négociation et la concertation ont généré des effets positifs en termes de stabilisation relative des conflits notamment ceux opposant agriculteurs et éleveurs. « Avec nos sensibilisations sur les axes de transhumance et dans les villages, depuis une année nous n'avons plus enregistré des cas de conflits opposant les agriculteurs et éleveurs avec mort d'hommes et avec incendie des maisons » a dit le Représentant d'une organisation professionnelle.

86. Les plateformes mises en place par le projet pour la lutte contre les VBG ont vu également leurs capacités renforcées dans les mécanismes communautaires de prévention et de promotion du vivre ensemble. Les actions ont porté sur : (i) la dotation des plateformes en matériel de communication et de visibilité concernant la prévention des conflits liés à la transhumance et la consolidation du vivre ensemble et (ii) le renforcement des capacités des membres des plateformes sur les techniques de communication, la gestion des conflits et la cohésion sociale. A la fin du projet, au total 120 cadres issus de ces plateformes dont les capacités ont été renforcées fournissent des services durables en matière de gestion des conflits aux agriculteurs et éleveurs et à travers les causeries-débats. Dans le même objectif, 21 relais communautaires ont aussi été formés sur les techniques d'identification, d'écoute, de conseils et d'orientation des victimes et des survivantes des VBG/EAS. Ces relais sont pleinement opérationnels grâce à la formation et l'appui en matériel de travail et mènent les activités de sensibilisations sur les VBG.
87. Enfin, dans le cadre ce projet, la population cible en général et en particulier les femmes, les filles et les prestataires ont amélioré leurs connaissances dans le cadre légal, institutionnel et juridique de lutte contre les violences basées sur le genre et de promotion de l'égalité entre les sexes. Cette amélioration de l'environnement qui encadre les violences et/ou promeut la cohésion sociale et la transhumance pacifique en RCA en général ou dans les zones cibles a été possible grâce à la vulgarisation des lois et textes nationaux et internationaux sur les violences basées sur le genre (VBG). Cette vulgarisation a été réalisée à travers des activités de sensibilisation, dont 08 spots, 17 émissions radio interactives y compris 03 regards croisés radiodiffusés, 196 Focus group/regards croisés<sup>6</sup>, 56 sensibilisations audiovisuelles et 56 causeries éducatives dans la première phase.
88. En définitive, sur la base des constatations préalablement présentées et des observations ci-après explicitées, le projet a contribué de manière modérément satisfaisante, à la consolidation de la paix dans sa zone d'intervention (provinces de l'Ouham et de l'Ouham-Pende) et au niveau national. Des progrès considérables ont été effectués dans la mise en œuvre des activités visant la prévention et gestion des conflits et la consolidation de la paix. Cependant, le retard dans l'exécution de certaines activités ou leur inachèvement, la faiblesse dans l'organisation fonctionnelle du projet et un calendrier prévisionnel difficilement réalisable dans les délais ont limité la pleine réalisation de la théorie.

---

<sup>6</sup> Regards croisés est une expérience d'éducation populaire qui vise à rassembler un large panel de participants, de cultures, de profils, de statuts différents autour d'une thématique de société

### 3.3 Efficience

**Constatation 10. Les ressources ont été mobilisées de manière satisfaisante par le projet, ce qui a facilité la réalisation de la majorité des activités et des résultats prévus.**

89. Les ressources mobilisées pour la mise en œuvre des activités du projet en 2021 et 2022 s'élèvent à 2 878,492 Dollars des États Unis soit un taux d'exécution financière de 90%. Les ressources financières ainsi réparties entre les deux agences ont été exécutées suivant les procédures financières des deux agences (FAO et FNUAP). L'analyse des taux de réalisation et des produits livrés du projet montre que des ressources allouées ont été suffisantes pour l'exécution des activités. Cependant, certaines activités comme la réalisation des puits pastoraux a été sous-estimée lors des études de faisabilité ce qui n'a pas permis la réalisation de cette activité tant attendue par la population d'éleveurs.
90. Les ressources humaines mobilisées pour la mise en œuvre des activités du projet au niveau des agences et des partenaires d'exécution (il s'agit des ONG partenaires de la FAO et de la FNUAP) sont adaptées au contexte du projet c'est-à-dire à son caractère conjoint. Cela a permis aussi surtout pour les ONG partenaires d'exécution, une plus grande proximité avec les bénéficiaires et un suivi/accompagnement rapproché des différentes réalisations.
91. L'analyse coût – efficacité montre également que la plupart des activités réalisées ont favorisé des progrès significatifs malgré les contraintes évoquées de part et d'autre (il s'agit des contraintes évoquées dans l'appréciation des indicateurs des résultats et des produits) et avec des ressources optimales (sauf pour le cas de la construction des forages pastoraux). Autrement dit, dans la plupart des cas, des ressources optimales ont été mobilisées pour réaliser les activités et atteindre les différents progrès attendus
92. Dans la mise en œuvre du projet, des retards ont été constatés dans le rapportage notamment la validation des rapports par la FAO. Ces retards ont affecté négativement la programmation des autres partenaires. Des cas de retard dans les décaissements ont été également signalés par les ONG partenaires de mise en œuvre du projet, lesquels retards ont affecté leur planification trimestrielle. A titre d'exemple, en février 2023 pendant l'évaluation, le bailleur (PBF) attendait toujours le rapport financier pour valider le rapport terminal du projet. Du coup, ce retard pénalise l'autre partenaire (FNUAP) qui attend cette validation pour clôturer son compte dans le cadre de ce projet.

**Constatation 11 : Des partenariats et des modalités de coordination ont été créés entre les deux agences de Nations Unies (FAO et FNUAP) mais des difficultés de communication entre elles et les ONG partenaires de mise en œuvre ont limité leur efficacité et le développement des synergies.**

93. Le projet a bien réussi à créer un cadre de partenariat entre la FAO et le FNUAP, incluant des ONG partenaires qui ont joué un rôle fondamental dans la mise en œuvre des activités. L'efficience de ce projet porté par les deux agences des Nations Unies aurait pu être renforcée si les mécanismes de coordination du projet prévoyaient une planification conjointe. Ceci aurait pu aboutir à des plans de travail intégrés qui précisent les activités qui doivent être réalisées concomitamment et qui doivent être exécutées suivant une séquence qui renforce la complémentarité et optimise l'utilisation des ressources du projet. Dans la mise en œuvre des activités terrain, en lieu et place des plans de travail conjoints, ce sont des plans de travail indépendants qui ont été élaborés par agence. Dans de telle situation, les effets synergiques n'ont pas été suffisamment captés.

94. En plus de ce problème de planification conjointe, des difficultés de communication (non-fonctionnalité du dispositif prévu dans le document du projet) ont existé et ont aussi limité les potentiels effets synergiques du partenariat entre les deux Agences d'exécution et entre les ONG partenaires de mise en œuvre.

**Constatation 12 : Les approches d'intervention basées sur la stratégie du « faire-faire » qui ont été utilisées ont été un facteur d'efficience du projet.**

95. Pour la mise en œuvre des activités, les deux agences ont adopté une stratégie de faire-faire en s'appuyant sur des ONG partenaires au niveau local. Le recours aux ONG locales a eu un avantage certain, surtout dans un contexte d'insécurité. Elles présentent un avantage économique mais également dans l'avantage comparatif en matière de maîtrise de la zone d'intervention et de facilité à atteindre les bénéficiaires directs.

96. Plusieurs partenaires de mise en œuvre ont été mobilisés sur l'ensemble de la zone couverte par le projet. Il s'agit de l'Agence Nationale de Développement de l'Élevage (ANDE), de la Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC) ainsi que des ONG Search For Common Ground (SFCG), Concordis International, Groupement pour le Développement Agro Pastoral (GDAP), Afrique Secours et Assistance (ASA) et Children's Life in Rural Area (CLIRA). Cette contractualisation procède non seulement du principe de l'avantage économique mais semble être la plus efficiente par rapport à une stratégie d'intervention directe sur le terrain. Cette contractualisation avec les ONG locales permet de mobiliser un personnel local, une façon de contribuer à la lutte contre la pauvreté dans ces localités. La réussite de la campagne de vaccination peut être en partie attribuée à l'implication de l'ANDE, une structure étatique et de la FNEC.

97. Au regard des constats énumérés ci-haut, l'appréciation de l'efficience est modérément satisfaisante puisqu'on note globalement une adéquation entre les résultats atteints et les ressources réellement consommées. Ceci dénote une utilisation judicieuse des ressources même si des défaillances sont constatées notamment au niveau des travaux de construction des puits pastoraux et du suivi des indicateurs des résultats et des produits.

### **3.4 Durabilité et appropriation des acquis**

**Constatation 13 : Le projet a bien pris en compte la dimension de l'appropriation pendant la conception et de sa mise en œuvre. Cependant, la persistance de certains facteurs à l'origine de ces violences ainsi que la faiblesse des moyens de l'état risqueraient de compromettre la capacité des acteurs nationaux à soutenir les changements positifs en faveur de la consolidation de la paix après la fin du projet**

98. La question de la durabilité des acquis du projet est une préoccupation majeure de toutes les parties prenantes du projet. Elle a été abordée à tous les niveaux lors de l'évaluation. Cette durabilité est soutenue par :

- L'engagement des autorités nationales et locales. L'implication du Gouvernement dans ce projet a commencé par l'élaboration du document de projet à travers le ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération et le ministère de l'Élevage et de la Santé Animale (MESA). Les autres Ministères qui participent aux activités de ce comité sont notamment le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement Local, le ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération, le ministère de la Promotion de la Femme, de la famille et de la

Protection de l'Enfant et le ministère de la Santé et de la Population. Ces derniers ont confirmé l'intérêt pour le projet dès le départ car celui-ci offrait une opportunité de poursuivre des objectifs nécessitant des moyens hors de leur portée. Le discours du Sous-préfet de Kabo est édifiant à cet égard : « Nous avons reçu une mission des plus hautes autorités de l'État, celle de créer des conditions favorables au développement et à la consolidation de la paix afin d'éviter aux jeunes de retourner encore vers les groupes armés. Cette mission nous oblige à maintenir et voire renforcer les acquis du projet ». Ces discours montrent bien que les autorités ont la bonne volonté de soutenir les efforts du projet même après sa clôture. Dans le même sens, le FNUAP prévoit de poursuivre les interventions du projet en collaboration avec le Ministère du genre et les ONG partenaires de mise en œuvre. Les activités seront inscrites dans le prochain plan de travail annuel (2023).

- L'engagement des communautés locales. Dans la ville de Bocaranga, à la suite des différentes séances de sensibilisation, les chefs de quartiers, le maire, le sous- préfet et aussi les femmes de différentes organisations et associations ont organisé une marche pour la paix. Aujourd'hui, quand il y'a un problème dans la communauté, les gens font recours aux chefs de leurs localités qui à leur tour peuvent se référer au maire. En cas de non-conciliation, ce dernier transfère le différend au sous- préfet. C'est désormais ainsi que les conflits se gèrent en suivant ces étapes. Les conflits ne sont transférés au niveau de la gendarmerie ou la police que lorsqu'il y a coups et blessures. Cet engagement de ces communautés exprime une vraie appropriation au niveau locale à tel point que les acquis réalisés pourraient se maintenir après le projet. L'équipe d'évaluation a pu constater que les communautés avaient désormais des expériences dans la prévention, la gestion pacifique des conflits locaux. Leur accompagnement et surtout la promotion de la participation des femmes et les jeunes pour la cohésion sociale ont permis de renforcer l'appropriation du projet par les acteurs locaux eux-mêmes.

99. Toutefois, la consolidation de la paix est un processus à long terme qui consiste à favoriser le dialogue, à réparer les relations et à reconstruire les institutions. Pour que les changements positifs perdurent, le processus de paix doit inclure toutes les parties touchées par le conflit. Cependant, le fait que tous les facteurs à l'origine des violences restent encore prégnants dans la zone : les groupes armés continuent de semer de la panique parmi les populations dans certains endroits et ils sont moins touchés par la sensibilisation. La méfiance des communautés les unes envers les autres ne sont pas encore tous dissipées. Ces facteurs constituent un grand risque pour la durabilité des acquis du projet notamment dans la consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

**Constatation 14 : Dans le cadre des AGR (saponification et kit solaire), les capacités des femmes et des jeunes ont été renforcées sur diverses thématiques du projet. Les bénéficiaires déclarent être engagés pour la continuité des initiatives mises en place par le projet.**

100. Les formations dont les femmes et les jeunes ont bénéficié dans le cadre du projet leur ont permis d'accroître leur leadership en matière de prévention et de gestion des conflits, mais aussi de contribuer à un changement de perception de leur place et rôle dans la communauté. D'ailleurs, les réussites des femmes dans les AGR doivent beaucoup être attribuée à leur capacité de Leadership acquise au cours des différentes formations qu'elles ont reçu dans le cadre de ce projet. En effet, le projet dans ses actions a créé un environnement propice pour le leadership des femmes, ce qui leur a permis de prendre conscience de leur place dans la société. Ainsi, cette prise de conscience a contribué à l'amélioration de la qualité de leur vie, et à la protection contre les violences physiques et sexuelles et contre la dégradation de leur situation économique à travers les AGR.



101. A Bocaranga, l'équipe d'évaluation a pu constater les dynamiques des femmes et des jeunes dans la prévention et la gestion des conflits. Ils ont beaucoup contribué à la transhumance apaisée. En cas des conflits, les jeunes sont les premiers à aller sur le terrain et voir ce qui se passe pour revenir informer le comité de veille. Les femmes aussi ont beaucoup contribué aux activités de médiation et sensibilisation dans cette localité.
102. De même, à Batangafo comme à Bocaranga, les AGR et le cash octroyés aux femmes comme capital de démarrage, sont des activités du projet dont la durabilité semble certaine. Selon les bénéficiaires rencontrés à Batangafo des activités comme la saponification et d'autres AGR (commerce) vont continuer même après le projet. C'est le cas de deux groupements féminins ayant bénéficié de l'appui du projet dans la transformation de savon et deux autres femmes qui ont reçu en cash 50 000 FCFA par ASA qui est partenaire de mise en œuvre du FNUAP. Les deux groupements féminins ont aujourd'hui environ 500 000 FCFA comme fonds de roulement dans leur caisse. En plus, elles ont déjà mis en place un circuit de ravitaillement en intrants depuis Bangui et arrivent même à octroyer de prêts aux membres désirant s'adonner à d'autres AGR. Quant aux deux femmes qui ont reçu une somme de 50 000 FCFA chacune s'est mise dans le commerce. En six mois d'activités, les résultants sont rassurants : l'une s'est mise dans la vente de condiments de cuisine et se retrouve actuellement avec un capital de 100 000 FCA. La seconde s'est mise dans la fabrication de la boisson locale et les résultats sont aussi concluants. Elle a actuellement un capital de 85 000 CFA.
103. La mise en place de ces structures locales qui sont aujourd'hui outillés pour poursuivre leurs activités même après le projet à travers notamment des activités génératrices de revenus qui les maintiennent en activité favorise la gouvernance locale. Les membres de ces organes de gouvernance locale expriment leur satisfaction et leur volonté de poursuivre le processus, même après la fin du projet, d'abord pour les avantages acquis, pour la nouvelle reconnaissance de leur statut économique et social. D'ailleurs elles le font déjà depuis six mois après la clôture des activités du projet. La déclaration de la Présidente d'un des groupements féminins à Batangafo illustre cette ambition à plus d'un titre : « si quelqu'un te retire du fonds d'un gouffre et te donne outils et moyens pour être libre, tu prendras toutes les précautions pour ne plus se retrouver dans ta situation d'avant, à moins que ça soit par accident ». Une des commerçantes nous a rassuré en ces termes : « ça sera difficile que j'abandonne mes activités de commerce car depuis six mois, je suis autonome par rapport à certaines dépenses notamment mes petits besoins, les condiments de cuisine, les soins des enfants »
104. En conclusion, il existe aujourd'hui des indices de durabilité qui semblent normalement assurer la continuité des acquis après le projet. Mais il est important de consolider ces acquis à travers notamment des réponses adéquates aux différentes faiblesses constatées. Par conséquent, la durabilité du projet est jugée probable.

### 3.5 Egalité de sexe et approche genre

**Constatation 15 : Les considérations liées genre ont été prises en compte dans toutes les phases du projet. Le projet a été sensible au genre avec une représentativité de 50% de femmes parmi les bénéficiaires du projet et une part de 35 % du budget dédiées aux activités liées à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes.**

105. Se référant aux catégories des bénéficiaires et les discussions réalisées lors de la mission de terrain, on note la présence dominante des femmes. Toutes ces réalités de l'implication des femmes dans les activités du projet démontrent bien que ce projet est sensible au genre et cela est bien reconnu sur le terrain par tous les bénéficiaires hommes et femmes. A travers cette prise

en compte de l'égalité de sexe, le projet a contribué à l'amélioration de la qualité de vie des femmes et des jeunes filles en termes d'estime de soi, de protection contre les violences physiques et sexuelles et contre la dégradation de leur situation économique à travers les AGR. Il s'est attaqué aux problèmes de représentativité et d'implication des femmes et des jeunes, aux mentalités sur le rôle et la place des femmes et des jeunes dans les processus de paix, la méfiance entre les communautés ainsi que la prise en compte du genre et des droits humains

106. Plus précisément, les actions du projet ont permis de soutenir les activités génératrices de revenus et d'acquérir de nouvelles connaissances au cours des formations (fabrication de savon, des techniques de médiation). Grâce à cette nouvelle compétence sur la médiation que les femmes ont été actives au cours de séances de sensibilisation et de médiation et sont parfois sollicitées pour faire la médiation dans les conflits familiaux : « Au début, nous n'avons pas mesuré l'importance de ce travail d'alerte, mais finalement nous nous sommes rendu compte de l'utilité de notre travail, à travers nos actions de sensibilisation, nous avons pu sauver de vies humaines car depuis plus d'une année, nous n'avons pas enregistré des cas des conflits mortels entre les agriculteurs et éleveurs. En plus, nous sommes souvent sollicitées en tant que médiatrice dans les conflits qui surviennent dans les familles » nous livre une femme membre du comité de cohésion sociale et de l'agropastoral (CCSAP)
107. En conclusion, l'évaluation juge que les efforts conjugués des agences et leurs partenaires d'exécution privilégiant une démarche intégrée a permis de toucher les besoins directs des différentes communautés de la zone d'intervention du projet notamment les femmes et les jeunes.

### 3.6 Sensibilité aux conflits

**Constatation 16 : Les partenaires d'exécution du projet et les partenaires de mise en œuvre ont des capacités requises pour garantir une approche « Ne Pas Nuire » afin d'éviter les impacts négatifs imprévus du projet. Cependant, certaines actions du projet qui ne sont pas maîtrisées semblent être potentiellement conflictuelles.**

108. Dans les systèmes des Nations Unies la gestion des projets et programmes portant sur les thèmes tels que « la Consolidation de la Paix et Développement » intègre désormais des approches de plus en plus orientées sur les résultats positifs. Il s'agit notamment de l'application systématique de la méthodologie « Ne Pas Nuire » (Do No Harm) comme outil de gestion dans les projets et programmes afin de prévenir tout conflit pendant la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets. C'est ainsi que, pour ce projet PBF, l'attention a été portée dès sa conception à la sensibilité aux conflits notamment dans le ciblage des bénéficiaires. Un accent particulier a été porté aux jeunes et les femmes qui se doivent d'être des vecteurs positifs de changement et d'opportunités au sein des communautés malgré leurs positions désavantageuses dans la prise de décision dues aux normes culturelles. Dans le cadre du principe du « Do No Harm » l'équité homme/femme est donc respectée. Pour cela, le projet a procédé à l'analyse genre de la zone au préalable, afin de s'assurer de n'oublier personne.
109. Les partenaires de mise en œuvre du projet avaient des solides expériences dans la prévention, la gestion pacifique des conflits locaux et surtout l'approche « Ne Pas Nuire ». Grâce à leurs expériences, la promotion de la participation des femmes et des jeunes pour la cohésion sociale ont permis de renforcer l'appropriation locale du projet par les acteurs locaux. Aussi, le processus de formulation et de mise en œuvre du projet qui a été placé sous l'autorité des deux

ministères de tutelle (ministère de l'élevage et de la santé animale & Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'enfant) a été l'un des facteurs clés de la réussite du projet.

110. Si des dispositions sont prises dès le début pour adopter une approche sensible aux conflits, la finalisation ou la mise en œuvre de certaines activités par les partenaires de mise en œuvre sont susceptibles d'engendrer des conflits entre les bénéficiaires. L'insécurité a amené les partenaires de mise en œuvre à adopter parfois une approche de travail à distance. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la qualité des activités exécutées. Le choix effectué à distance des bénéficiaires des Kits dans certaines localités notamment dans la Moyenne Sido à cause de l'insécurité qui y prévalait a affecté la qualité du travail car les critères de sélection restaient obscurs. Pire encore, une liste des bénéficiaires de la Moyenne-Sido était plutôt des résidents de la ville de Kabo parce que le GDAP ONG de mise en œuvre est passé par l'intermédiaire d'un fonctionnaire de Kabo pour identifier ces bénéficiaires
111. Comme nous l'avons souligné plus haut, il y'a eu du retard dans la distribution des Kits AGR dans certaines localités couvertes par l'ONG GDAP partenaire de mise en œuvre de la FAO quand celle-ci n'était plus en poste sur le terrain. Cela a suscité des tentatives de détournement par d'autres acteurs : un moulin à mil et un moulin à arachide ont pris d'autres destinations à Batangafo et Kabo. Heureusement, ils ont été récupérés par justesse pour être remis aux bénéficiaires. Un Kit solaire destiné aux jeunes à Kabo a disparu et un autre a été récupéré pour être remis aux deux groupements de jeunes. Cette situation a créé chez les bénéficiaires légitimes un mécontentement et n'eut été la vigilance du Maire de la ville de Kabo, les jeunes avaient envisagé d'organiser une marche pour protester contre ce qu'ils ont qualifié de détournement des biens leur appartenant.
112. Une autre situation conflictuelle et non des moindres, est le non-paiement des jeunes mobilisés par l'entreprise All-Service comme main d'œuvre dans les travaux de creusage des puits pastoraux. En effet, dans le cadre de l'appui aux jeunes, il a été préconisé que pour toutes actions nécessitant une main d'œuvre non qualifiée, celle-ci devrait être recrutée localement auprès des jeunes. C'est ainsi que l'entreprise contractante pour le creusage des puits pastoraux a recruté les jeunes de la localité de Kabo. Ils avaient reçu dans un premier temps une avance et le reste devrait être soldé une fois les travaux de creusage terminés. Finalement, l'entreprise n'étant peut-être pas financièrement capable de finaliser les travaux, a été portée disparue. Cette situation constitue encore une source potentielle des conflits si elle n'est pas solutionnée à temps car les jeunes disent connaître la FAO et non l'entreprise.
113. En conclusion, les activités du projet présentent des risques de conflits dans certaines localités. Le projet a adopté certes une approche « Ne Pas Nuire » comme outil de gestion mais la réalisation tardive de certaines activités ou leur inachèvement l'expose à divers risques de conflits.

### **3.7 Effets catalytiques du projet et Sensibilité au temps**

**Constatation 17 : Les résultats et l'approche du projet ont suscité l'intérêt chez les plus hautes autorités de l'État et chez certains partenaires techniques et financiers.**

114. Le financement du PBF a permis d'intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix à des échelles plus large. Dans ce sens, l'effet catalytique du projet a occasionné l'élargissement de la zone de couverture (mise à l'échelle) du projet naissant de l'Union Européenne, financé sur un fonds régional Afrique centrale, notamment le projet transhumance transfrontalière

RCA/Cameroun/Tchad, qui couvrira les préfectures de la Mambéré-Kadei, la Nana-Mambéré, l'Ouham-Pende, l'Ouham, la Nana Grebizi, la Bamingui- Bangoran et la Vakaga en RCA, les régions de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord au Cameroun, et les provinces du Sila/Salamat, du Moyen-Chari, du Mandoul, du Logone-Oriental, du Logone-Occidental, du Mayo-Kebbi Est/Ouest et du Chari-Baguirmi au Tchad. Une initiative similaire sur la transhumance est aussi en cours avec la Coopération Japonaise (KOIKA). Dans le même sens, le partenaire GDAP suite à la mise en œuvre de ce projet a bénéficié d'autres accords de partenariat dans la préfecture de l'Ouham Pende, zone où il avait mis en œuvre ce projet.

115. De même, durant la mission de terrain et lors des visites de courtoisie aux autorités locales, ces dernières ont toujours réclamé l'extension du projet sur l'ensemble de leur territoire administratif. Elles avouent que les résultats obtenus en si peu de temps sont tangibles. Le projet leur a permis de renouer contact avec leurs administrés mais surtout, il a donné l'espoir de vie à des communautés soumises à des actes de cruauté depuis environ une décennie.
116. A Bocaranga, l'équipe d'évaluation a relevé un cas d'extension du projet sur le financement d'un autre partenaire. Dans le cadre de VBG, certaines femmes se sont organisées avec l'appui du projet en association dénommée « Femmes Unies ». Aujourd'hui, ces femmes ont bénéficié de l'appui de L'IRC dans le cadre d'un projet de prévention et d'autonomisation de la femme. Elles continuent à faire de la sensibilisation contre les VBG et de l'identification des cas de VBG dans d'autres localités non couvertes auparavant par le projet PBF. En cas de VBG, elles orientent les victimes dans les centres d'écoute et des centres de santé pour une prise en charge.

**Constatation 18 : La situation sécuritaire qui prévaut en RCA, fait que ce projet PBF est mis en œuvre au moment opportun pour aborder les questions de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. En revanche, le projet n'a pas bien su capitaliser et tirer profit de l'opportunité de l'engagement de l'État Centrafricain pour la paix et cohésion sociale.**

117. Les zones bénéficiaires du projet sont des localités marquées par des conflits militaires violents alimentés par des considérations religieuses, ethniques. Dans ce contexte, les enjeux s'articulent autour de la cohésion sociale et de l'impératif d'une meilleure inclusion des jeunes femmes et des jeunes en vue de réduire les risques de tensions qui pourraient menacer la paix sociale. Face à cette situation, ce projet surtout avec une thématique et un cadre d'intervention innovants était vu comme un « projet salvateur ».
118. Pour la plupart des femmes et des jeunes interviewés, le projet était venu au bon moment pour certains, un peu plus tard pour d'autres mais dans l'ensemble il correspondait à leurs attentes. Les attentes de certaines femmes et certaines jeunes vis à vis du projet dépassaient le périmètre d'intervention de celui-ci et se focalisaient davantage sur un accompagnement et des appuis à long terme au bénéfice des AGR, aussi bien dans le cadre de ce projet que des opportunités ultérieures.
119. Le projet est piloté par deux agences des Nations Unies mais il faut reconnaître que chaque agence dispose de ses propres procédures de gestion avec des instances de décision distinctes basées parfois en dehors de la RCA. De même, les capacités d'exécution des agences sur le terrain sont très différentes avec des degrés de maîtrise du contexte et des acteurs locaux très distincts. Cela a bien entendu impacté la vitesse de mise en œuvre et la réactivité des agences tout au long du projet. Il est à noter que ces contraintes obligent à un certain moment les deux agences Onusiennes à avancer rapidement dans la mise en œuvre au détriment probablement d'une coordination et d'un suivi-évaluation et reporting adéquats pour mieux capitaliser ou tirer

parti des opportunités politiques susceptibles de favoriser la consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

120. Il ressort en définitive que les effets catalytiques du projet ont occasionné un projet similaire sur la transhumance transfrontalière porté par la FAO sur financement de la Délégation de l'Union Européenne. Il pourra permettre la mise à l'échelle des acquis du projet.

### 3.8 Tolérance au risque et innovation

**Constatation 19 : Le projet a été mis en œuvre dans un contexte d'insécurité et cela a constitué un risque élevé pour le projet. Malgré quelques incidents, les parties prenantes ont su surmonter cette situation et mener le projet à bon port et ceci grâce à une adoption d'une approche innovante pour faire face ou contourner ces risques.**

121. Le projet a été mis en œuvre dans des situations difficiles. En plus de huit mois de retard connu à son démarrage, le projet s'est trouvé confronté à une situation d'insécurité de grande envergure. Cette situation a sérieusement handicapé la mise en œuvre des activités du fait de l'inaccessibilité de certaines communautés par les partenaires de mise en œuvre, les risques pour ces acteurs (personnel des agences d'exécution, ONG locales et acteurs institutionnels) devenant plus importants : une équipe d'un partenaire (GDAP) en mission d'identification des bénéficiaires de Kits AGR dans la localité de Kabo a été brutalisée par les groupes armés.
122. Les partenaires de mise en œuvre ont déployé plusieurs stratégies pour surmonter ces difficultés. D'abord, les activités en présentielle ont été suspendues dans certaines localités devenant trop risquées et le reste des activités a été réalisé à distance. Dans le pire des cas, les partenaires sont entrés en négociation avec les chefs des groupes armés pour pouvoir accéder aux zones sous leur responsabilité. Certaines localités devenant trop risquées ont été simplement abandonnées au détriment d'autres localités où l'accès était encore possible.
123. Notons aussi que les bénéficiaires ont témoigné que ce projet de par sa thématique « la consolidation de la paix et de la cohésion sociale » par une inclusion locale des femmes et des jeunes est une thématique innovante se différenciant du premier projet antérieur PBF mis en œuvre dans cette zone. Cette implication des femmes et des jeunes à travers des initiatives au profit de la communauté permettant une interaction forte avec les autres acteurs locaux est une approche assez originale dans le contexte de ces régions reculées.
124. Le ciblage de ces zones isolées a été la première occasion après la crise pour les autorités locales et les deux organisations faitière des éleveurs et des agropasteurs d'atteindre leurs administrés ou leurs membres pour leurs offrir des services. Pour ces acteurs, une telle initiative était en soi un grand acquis différenciant le projet par rapport aux projets antérieurs qui se limitaient autour de Bangui ou à quelques localités proches de la capitale.
125. Au regard des résultats obtenus, on peut conclure que le projet a su intégrer la gestion des risques dans son processus de mise en œuvre.

## 4. Conclusions et recommandations

### 4.1 Conclusions

**Conclusion 1. Malgré les contraintes rencontrées, le PBF, la FAO, le FNUAP et leurs partenaires ont su à travers ce projet, proposer et tester une approche de réponse opportune et cohérente par rapport aux besoins prioritaires de prévention et gestion des conflits, de lutte contre les VGB et de consolidation de la paix et de la cohésion sociale, au sein des communautés concernées ou touchés par la transhumance en République Centrafricaine.**

126. Le projet correspondait bien aux priorités stratégiques du Gouvernement centrafricain, des partenaires d'exécution du projet et aux attentes des bénéficiaires en matière de prévention et gestion des conflits et de consolidation de la paix. Il a su impliquer à toutes les parties prenantes locales y compris les prestataires et des différents groupes de bénéficiaires. La théorie de changement du projet était globalement cohérente et réaliste par rapport au contexte concerné. Le projet a également suffisamment ciblé les zones les plus prioritaires comme sites d'intervention et les bénéficiaires de manière équitable (intégration du genre, des groupes marginalisés et vulnérables, etc.).

127. La prise en compte de la vulnérabilité économique comme une des causes fondamentales des conflits était un choix adéquat. Dans une logique de cohérence interne et pour être en accord avec cette théorie du changement, le projet a entrepris entre autres des activités de renforcement des capacités des groupes cibles pour assurer une bonne mise en œuvre du projet avec une approche inclusive et participative. Cette stratégie a doté les bénéficiaires des outils et moyens nécessaires pour une bonne compréhension des conflits au niveau de leurs communautés. Elle leur a aussi permis de savoir comment identifier les sources de conflits et quelles solutions apporter afin de désamorcer les crises.

128. Cependant, dans sa mise en œuvre, l'absence d'une étude de référence et le manquement dans le suivi et la communication ont entaché le bon fonctionnement de la TdC. Certaines contraintes et risques susceptibles de menacer la TdC du projet n'ont pas été suffisamment anticipées et atténuées. Des dispositions adéquates n'ont pas été prévues pour dissocier les VGB liés au contexte général de crise et celles effectivement liées à la transhumance. Le projet a manqué l'opportunité offerte par d'autres projets précédents pour assoir ses stratégies d'intervention et anticiper la gestion de certaines contraintes. Aussi, certains facteurs internes et externes (manque de période de consolidation des acquis) susceptibles de stimuler et provoquer les changements d'attitude et le progrès vers l'impact n'ont pas été suffisamment pris en compte.

**Conclusion 2. Le projet a réalisé les principaux résultats attendus, et les acteurs et bénéficiaires du projet témoignent leur satisfaction quant aux bénéfices obtenus du projet. Cependant, certains résultats ont été réalisés avec retard, ce qui a limité leur consolidation et le progrès vers l'impact.**

129. Les bénéficiaires rencontrés déclarent qu'il y a baisse des violences sous toutes ses formes depuis plus d'un an et ceci grâce à l'amélioration de la perception de la transhumance par la population autochtone, le travail de sensibilisation réalisé par les comités d'écoute contre les VGB et les comités de veille sur les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le leadership des femmes a été acquis et renforcé grâce à l'intervention du projet, aussi bien dans le domaine de la médiation que dans celui de l'entrepreneuriat concernant les AGR, l'amélioration de la qualité de leur vie, l'amélioration de l'estime de soi et la protection contre les violences physiques et sexuelles.

130. Cependant, l'absence d'une étude de référence robuste et d'un dispositif de mesure du niveau de réalisation des cibles des indicateurs laissent planer un doute sur la très bonne performance annoncée dans le rapport interne du projet. Même si les avis des différents acteurs se rejoignent sur le fait que le projet a contribué à la prévention et la réduction des conflits, et à la consolidation de la paix et la cohésion sociale, l'évaluation n'est pas en mesure de confirmer ni de considérer le taux de réalisation 100% annoncé dans le rapport du projet. C'est ainsi que leur appréciation de la performance du projet a été basée sur la triangulation des informations et leurs observations directes sur le terrain. A partir de cette estimation, la performance s'est toutefois avérée satisfaisante avec un taux d'indicateurs des résultats de 70% et 85 % pour les produits. Aussi, bien que la cartographie ait permis de géoréférencer les points des conflits et des VBG dans les terroirs de passage des transhumants, peu d'informations existent sur la capacité ou sur l'utilité de cet outil à jouer un rôle dans la prise de décision de manière ponctuelle concernant la prévention et la gestion des conflits, et la mesure des progrès.

**Conclusion 3. Malgré un cadre de partenariat créé entre la FAO et le FNUAP, incluant des ONG partenaires qui ont joué un rôle fondamental dans la mise en œuvre des activités, l'efficience a été réduite par une communication insuffisante, et surtout l'absence d'une planification conjointe. Ce défaut n'a pas permis une mise en œuvre concertée et intégrée des activités suivant une séquence convenue pour renforcer la complémentarité et optimise l'utilisation des ressources du projet.**

131. Le dispositif de pilotage d'ensemble du projet prévu à la conception n'a pas fonctionné. La collaboration et la communication entre les instances de supervision (comité de pilotage et le comité technique), les partenaires d'exécution et les partenaires de mise en œuvre n'ont pas correctement fonctionné et n'ont pas donné lieu à une planification conjointe et des processus d'intervention systématiquement concertés. En effet, la modalité de gestion adoptée lors de la mise en œuvre a donné à chaque agence la responsabilité de mettre en œuvre ses activités, ce qui semblait plus simple et potentiellement efficace. Mais finalement cette démarche a réduit l'efficience de la mise en œuvre et la qualité de certains résultats, réduisant potentiellement leur durabilité.

132. Un motif de satisfaction est que les deux agences ont adopté une stratégie de « faire-faire » en s'appuyant sur des ONG partenaires au niveau local, les structures de l'État et la société civile. Bien qu'ayant des visions différentes, ces différents partenaires ont pu mutualiser leurs expériences pour jeter les bases d'une consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans les deux préfectures affectées par les violences notamment les violences basées sur le genre. Cette contractualisation procède non seulement du principe de l'avantage économique mais semble être la plus efficiente par rapport à une stratégie d'intervention directe sur le terrain.

**Conclusion 4. Le projet a permis de jeter les bases d'un processus concret de consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans les communautés de deux préfectures affectées par la violence liée aux conflits agro-pastoraux et aux VBG.**

133. Même s'il n'est peut-être pas évident d'attribuer uniquement certains changements de comportements et d'attitudes à ce projet PBF, certaines attitudes nouvelles allant dans le sens d'une plus grande cohésion sociale apparaissent tout de même au sein des populations bénéficiaires. Interrogés sur le terrain, les bénéficiaires ont unanimement reconnu la baisse des violences surtout les violences liées aux conflits agro-pastoraux et les VBG. Toutefois, ces changements observés ne sont que des prémisses d'un processus de paix et un début de confiance qui commence à s'instaurer entre les communautés. Il est probable que ces premiers

pas vers la paix ne suffisent pas à assurer la pérennité des acquis du projet si ces actions ne sont pas suivies par d'autres mesures d'appui.

**Conclusion 5 : Le projet a abordé les préoccupations des bénéficiaires en s'intéressant particulièrement aux problématiques liées à leur vie quotidienne.**

134. L'approche adoptée est une réponse adéquate pour aborder les questions de vulnérabilité des bénéficiaires mais surtout pour traiter la question de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Comme le recommande l'Agenda 2030 pour le développement durable, les résolutions sur la pérennisation de la paix, et les discussions autour du Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP), le projet a su concilier les actions de prévention et de gestion des conflits avec les actions de développement : campagne de vaccination et de déparasitage, les Kit AGR, etc. Dans un contexte de conflits, réunir les protagonistes autour d'un objectif de développement commun, est une démarche propice pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

**Conclusion 6. Le projet a su mettre en place une approche axée sur le genre à travers des actions de l'autonomisation et de l'implication effective des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre des activités.**

135. Le projet a bien pris en compte le genre dès la conception, et de manière transversale pour l'ensemble des activités mais aussi de façon spécifique dans certaines activités des résultats 2 et 3. L'intégration du genre dans la réalisation des activités et des objectifs du projet est un réel motif de satisfaction du projet : 35 % du budget total ont été consacrés aux questions relatives au genre et celles-ci ont été systématiquement abordées dans toutes les activités du projet. Ceci démontre à suffisance le caractère sensible au genre, de ce projet.

**Conclusion 7 : La stratégie du projet a été participative mais plusieurs manquements ont limité l'efficacité de l'intervention**

136. Le projet a déployé une approche participative en partenariat qui a mobilisé l'ensemble des parties prenantes pour obtenir des résultats cohérents avec les moyens financiers et matériels mis à disposition des porteurs du projet. Toutefois, des manquements ont existé dans le rapportage (des retards dans la validation du rapport par le partenaire chef de file du consortium) affectant négativement la planification des partenaires de mise en œuvre. Des retards ont aussi existé dans la mise en œuvre de certaines activités : certains Kits ont été livrés avec un retard de 5 mois après la fin du projet. On note également le mauvais choix de prestataires, notamment l'entreprise *All Service* qui avait gagné les travaux de creusage des puits pastoraux, mais qui a disparu dans la nature avant que lesdits travaux ne soient terminés. De même, le non-paiement des jeunes engagés dans les travaux de creusage de ces puits pastoraux à cause de la défaillance du bureau d'étude, risque non seulement de ternir l'image de la FAO, mais également de créer des conflits avec le chef de poste de ANDE de Kabo, à l'origine de l'identification de ces jeunes pour le compte de ladite entreprise.

**Conclusion 8. Malgré que des facteurs de risques existent encore dans les deux préfectures et peuvent menacer la pérennisation des acquis du projet, la durabilité du projet est en général jugée probable.**

137. Les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont eu des effets positifs pour les communautés. Les bénéficiaires sont désormais conscients des effets négatifs des conflits qui les opposent souvent aux autres usagers de l'espace et les effets négatifs des VGB sur les victimes et partant dans les communautés. Cette prise de conscience favorisera à l'avenir la



gestion concertée des conflits et une diminution progressive des violences communautaires notamment celles basées sur les VBG. Toutefois, les facteurs étant à l'origine de ces violences sont toujours présents dans ces localités et mériteraient l'attention du Gouvernement et de ses partenaires. Le cas échéant, ils risqueront de saper les efforts consentis par le projet pour jeter la base d'une paix et raffermir les relations sociales entre les communautés.

## 4.2 Recommandations

**Recommandation 1, à l'endroit du PBF : Au regard de la précarité des résultats obtenus en matière de prévention et de gestion des conflits et vu l'ampleur des attentes des bénéficiaires, le projet mériterait d'être prolongé encore pour deux ans.**

138. Le projet a suscité beaucoup d'espoir au niveau des différentes communautés des localités fragilisées par la guerre et la pauvreté. Elles ont retrouvé grâce à ce projet un sentiment de fierté et d'espoir de vie. Le volet VBG par exemple a été une réponse aux besoins des femmes et des membres de leurs communautés et mérite d'être poursuivi au regard de la persistance des violences basée sur le genre et des inégalités de genre dans les zones du projet, pratique qui se renforce encore avec les conflits armés et ceux liés à la transhumance. Cette fin du projet risquerait de compromettre les acquis qui nécessitent d'être consolidés. Une prochaine phase devrait en principe non seulement mettre l'accent sur la consolidation des acquis mais surtout d'étendre les actions dans d'autres localités qui présentent des situations de violences similaires. En effet, les dynamiques de conflits dans les deux préfectures couvrent des espaces beaucoup plus larges que les localités qui ont été ciblées. Il serait donc intéressant de d'étendre les activités du projet dans d'autres localités. Il faudrait intégrer davantage dans une éventuelle prochaine phase le volet de la transhumance transfrontalière, afin de mettre en réseau des comités de gestion et de prévention de part et d'autre des frontières.

**Recommandation 2, à l'endroit de la FAO et du FNUAP : Les comités de veille contre les violences basées sur le genre et ceux de veille pour la cohésion sociale et de l'agro-pastoralisme (CCSAP) ont produit des résultats satisfaisants qui méritent d'être soutenus et élargis à d'autres localités.**

139. Au regard du succès des comités de veille contre les violences basées sur le genre et ceux de veille pour la cohésion sociale et de l'agro-pastoralisme (CCSAP), il est nécessaire que les deux partenaires porteurs du projet continuent de rechercher des financements pour renforcer les capacités de ces structures. La conduite des activités a été assez rapide et les structures mises en place sont fragiles et peu nombreuses. Il s'agit d'abord de consolider les capacités des structures existantes et de les étendre dans d'autres sous-préfectures. Un nombre plus élevé de ces structures permettrait d'augmenter l'impact du projet et de diminuer les tensions émergentes entre les communautés. Il faudra au moins trois comités de surveillance et de veille par sous-préfectures au lieu d'un seul comité actuellement, pour que leurs effets soient bien perceptibles dans la zone.

**Recommandation 3, à l'endroit du PBF, de la FAO et du FNUAP : Pour une thématique aussi sensible que la consolidation de la paix et la cohésion sociale, il est nécessaire de bien clarifier les concepts associés (« violences basées sur le genre : VBG » ; « transhumance »), et tester leur opérationnalité, afin qu'ils soient utilisés à bon escient dans le contexte concerné.**

140. La corrélation supposée entre « les VBG » d'une part et « la transhumance » d'autre part, méritait d'être testée plus en profondeur sur le terrain pendant la conception ou la planification de la mise en œuvre du projet. Cette corrélation n'étant pas confirmée lors de nos missions de terrain, son emploi pourrait être contreproductif et à la limite risquerait de compromettre

l'efficacité des résultats attendus car l'un des résultats attendus du projet est d'améliorer la perception de la transhumance dans les communautés hôtes. En plus, cela risque d'entacher le statut de neutralité qui caractérise les agences des Nations Unies et par conséquent compromettre leurs rôles de médiateur et de facilitateur. En revanche, nos investigations sur le terrain ont confirmé un seul cas de VBG qui incriminait directement les éleveurs transhumants et le fait que la grande majorité des cas de VBG évoqués étaient causés par les groupes armés. La recrudescence des pratiques de violence générale dans les zones d'intervention du projet serait plutôt la conséquence des conflits agro-pastoraux qui sévissent de manière endémique dans ces localités que de la pratique de la transhumance elle-même.

**Recommandation 4 à l'endroit du PBF, de la FAO et du FNUAP : Dans le cadre d'un projet d'urgence, la programmation des activités doit tenir compte de la durée du projet et des moyens prévus pour sa mise en œuvre.**

141. Dans la programmation, des dispositions devraient être prises pour que la mise en œuvre des activités puisse prendre fin au moins trois mois avant la fin du projet. Cela permettrait aux partenaires de mise en œuvre de mieux évaluer leurs effets. On estime que la gestion d'une activité confiée à un partenaire devrait être réalisée de bout en bout par ce dernier afin de pouvoir plus facilement juger de sa responsabilité entière dans le cadre de l'exécution de sa mission. Une activité qui se réalise après le contrat avec le partenaire et quand l'équipe du projet n'est même plus en poste permet certes de renseigner les indicateurs mais est moins efficace et peut produire des effets pervers. Le nombre des activités prévues par les deux Agences (FAO et FNUAP) dans le cadre de ce projet est jugé trop ambitieux au regard de l'enveloppe budgétaire et de l'environnement sécuritaire. Les deux agences auraient dû circonscrire les activités se limitant à quelques ingénieries sociales dans le cadre de la cohésion sociale et quelques activités génératrices de revenus qu'elles pouvaient objectivement réaliser sur le temps imparti, avec les moyens prévus.

**Recommandation 5 à l'endroit du PBF, de la FAO et du FNUAP : Dans un tel projet multi-acteurs, il faudrait accorder une attention particulière au montage institutionnel de manière à favoriser la planification conjointe, le suivi des activités et la communication entre les agences d'exécution du projet d'une part, et entre les agences et les partenaires de mise en œuvre d'autre part.**

142. Conscient que le partage d'informations entre les parties prenantes d'un projet renforce la redevabilité et limite les préjugés, il a été prévu un cadre formel de communication et de concertation regroupant les partenaires d'exécution et les ceux de mise en œuvre du projet et ceci devrait commencer dès le démarrage du projet : étaient prévues deux instances de concertation notamment le comité de pilotage et le comité technique. Malheureusement ces deux instances de concertation n'ont pas fonctionné comme il se devait car il y avait eu une seule rencontre au démarrage du projet. Par ailleurs, l'efficacité de ce projet porté par les deux agences des Nations Unies aurait pu être renforcée si les mécanismes de coordination du projet intégraient une planification conjointe. Ceci aurait abouti à des plans de travail intégrés qui précisent les activités qui doivent être réalisées concomitamment et celles qui doivent être exécutées suivant une séquence qui renforce la complémentarité et optimise l'utilisation des ressources. La collaboration entre les deux agences et celle avec les partenaires de mise en œuvre n'ont pas été clairement définies : on se rencontre quand il y a besoin de se retrouver pour régler un problème. Ce manque d'un dispositif formel de communication a fait que les effets synergiques liés au partenariat à différents niveaux n'ont pas été pleinement exploitées : collaboration entre les deux agences d'exécution du projet, collaboration entre organisations locales de mise en œuvre.

## 5. Enseignements

### Enseignement 1 :

143. Dans l'approche « faire-faire », le choix des ONG importe beaucoup. Il est important que ces ONG aient une assise légitime et durable dans les localités où elles vont exercer. L'avantage est non seulement qu'elles ont une maîtrise de la zone et un accès facile aux bénéficiaires, mais surtout qu'elles pourront continuer le suivi des activités qu'elles ont mises en œuvre après la fin du projet.

### Enseignement 2 :

144. Dans un projet d'urgence qui intègre les AGR, il faudrait que les Kits soient distribués aux bénéficiaires au moins six mois avant la fin du projet. Cela permet de motiver les bénéficiaires dans l'atteinte des objectifs du projet mais aussi aux partenaires de mise en œuvre de suivre l'utilisation de ces Kits. Des Kits remis à la fin du projet permettent certes d'améliorer les indicateurs des résultats et des produits mais en réalité, ces actions sont d'une utilité moindre.

### Enseignement 3 :

145. Dans un projet conjoint et multi-acteurs, la mise en place d'un dispositif de communication et de suivi du projet est essentielle non seulement pour faciliter les processus de monitoring et d'évaluation du projet mais aussi pour garantir la qualité des données et informations produites.

### Enseignement 4 :

146. La prise en compte de la résilience économique des ménages renforce les effets du projet sur la paix et la cohésion sociale car la pauvreté constitue en soi une des causes des conflits et des tensions sociales. L'organisation de la communauté autour des activités d'intérêt commun (organisations paysannes autour des AGR) est un facteur déterminant dans la consolidation de la paix dans une région meurtrie par les guerres et les conflits intercommunautaires.

## 6. Bibliographie

CONCORDIS, 2023. Rapport\_Final Concordis pour le projet PBF021, 33 p

FAO, 2020 : Prodoc 2020 Transhumance RCA, document du projet, 73 P

FAO, 2021. Cadre Programme pays- FA0-RCA 2018-2021. 24 p.

FAO, 2022. Rapport final de synthèse FAO du projet PBF021, 29 p.

GBVMIS, 2019. République Centrafricaine : Draft du rapport sur les statistiques VBG (Janvier-Décembre 2019) (voir Page 7 du Document du projet).

Kurz C., Diehl E., et Ngatoua P., 2019. Évaluation du Portefeuille du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) en République Centrafricaine 2014-2018/19. Rapport final.

Leif Brottem, 2021. La complexité croissante des conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest et centrale. Bulletin de la sécurité africaine N° 39 | juillet 2021.9 p. <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/08/ASB-39-FR-aug-4-AB.pdf>

PBF, 2018. Directives pour la demande et la programmation de financements du PBF 2018, 30 p

PBF, 2019. United Nations Secretary-General Peacebuilding Fund – Strategic Plan 2017-2019, 24 p

Rapport GDAP, 2023. Rapport Narratif Final du projet PBF021. Rapport final de l'ONG partenaire de mise en œuvre (GDAP), 30 P

Rapport général du Forum, 2015. Forum National pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine, 138 p

RCA, 2019. Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine à Khartoum, 46 p

RCA, 2015 : Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et ma reconstruction en République centrafricaine, Forum de Bangui, 4 au 11 mai 2015.

RCA, 2019 : Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA), février 2019 .

RCA, 2017 : Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021.

UNFPA, 2022. Évaluation finale indépendante du 8ème Programme de pays du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République Centrafricaine - 2018-2021.75 p.

UNFPA, 2022. RAPPORT FINAL UNFPA du projet PBF021, 28 p

# Appendices

## Appendice 1 : Personnes interrogées

Localités	Ordre	Noms Prénoms	Sexe	Structures	Fonction
Bangui	01	Ousman Shéhou	M	FNEC	Secrétaire Général
	02	Perpetua Katepa-Kalala,	F	FAO	Représentant Pays
	03	Etienne Ngounio Gabia	M	FAO	Chargé de Programme
	04	Bembide Célestine	F	FAO	Chargé de l'élevage
	05	Mohamadou Dahirou	M	GDAP	Président Exécutif
	06	Kette Koffio Stella	F	GDAP	Cheffe de projet à GDAP
	07	Lasse Jérôme	M	GDAP	Suivi-évaluation
	08	Sounga David	M	GDAP	Chargé de Programme
	09	Assane Mahamadou	M	GDAP	Animateur GDAP
	10	Marie-Justine Mamba-Ibingui	F	UNFPA	Chargée de Programme
	11	Marie-ange Ngakola Amezza	F	UNFPA	Field Monitor VGB
	12	Michel Mbei	M	Search for common Ground	Représentant Pays
	13	Anatole N'Doma	M	PBF	Suivi évaluation
	14	Malcika Grogga Bada	F	PBF	Représentant Pays
Bantangaf o	15	Nicksson Jephté ODJO SANGONOU	M	OCHA	Chef d'antenne Bantagafo
	16	Abdoulaye Mahamat Djibrine	M	FNEC	Représentant FNEC Bantagafo
	17	Ali Abdoulaye	M	FNEC	Conseiller FNEC Bantagafo
	18	Hamza Mahamat	M	ANDE	Chef de secteur Élevage de Bantagafo
	19	Messi Namgnéde	M	CCSAP	Membre
	20	Bainbouna Elène	F	CCSAP	Vice-Présidente
	21	Youtigama Alphonse	M	CCSAP	SG Adjoint
	22	Benam Tite	M	CCSAP/Pasteur	SG
	23	Sabé Omer	M	Santé	Relais communautaire
	24	Kossi Marlise	F	Groupement Mpoko na Mpoko	Présidente
	25	Bali Armande	F	Groupement Mpoko na Mpoko	SG
	26	Bissangaye Anasthasie	F	Groupement Saponification	Présidente

	27	Nombabo Estehelle	F	Individuel	Bénéficiaire de Cash
	28	Djielko Flora	F	Individuel	Bénéficiaire de Cash
	29	Dassous Soumaïne	F	Groupement Guina - Gbiki	Présidente
	30	Aziza Oumar	F	Groupement Guina - Gbiki	SG
	31	Serfa Nassour Mahamat Adoum	M	Groupement Monbeye Naquoi	Président (Jeune)
	32	Djafar Issa	M	Groupement Monbeye Naquoi	Président Adjoint
	33	Sama Togui	M	Groupement Monbeye Naquoi	Membre du Groupement
Kabo	34	Ngarasa Abel	M	Mairie	Maire Adjoint
	35	Ngoupéné Richard	M	Sous-préfecture	Sous-préfet
	36	Annoyr Souleymane	M	FNEC	Représentant
	37	Dirara Paul	M	ANDE	Chef de Poste
	38	Abass Mahamat	M	Comité Transhumance	SG Adjoint
	39	Abelkerim Hassan	M	Comité Transhumance	Membre
	40	Maina Albertine	F	Groupement Femmes	Présidente
	41	Kita Mahamat	F	Groupement Femmes	Membre
	42	Gakouma Merlin	M	Groupement des Jeunes	SG
	43	Saramba Siantia	F	Groupement des Jeunes 1	Présidente
	44	Gaiboura Chanel	M	Groupement des Jeunes	Membre
	45	Garatan Sindis	M	Groupement des Jeunes	Présidente
	46	Allarasem Samuel	M	Groupement des Jeunes 2	Membre
	47	Naayalé Cladis	F	Groupement des Jeunes 2	Membre
	48	Djoula Lucien	M	Groupement des Jeunes 2	Membre
	49	Raba Mélina	M	Groupement des Jeunes 2	Membre
	50	Kgizen Octalli	M	Groupement des Jeunes 2	Membre
	51	Hamadou Bouba	M	Éleveurs Kabo	Éleveurs
	52	Mahamat Elbado	M	Éleveurs Kabo	Éleveurs
	53	Abdoulaye Yaya	M	Éleveurs Kabo	Éleveurs
54	Mahamat Bouba	M	Éleveurs Kabo	Éleveurs	
55	Djibrine Mahamat	M	Éleveurs Kabo	Éleveurs	
56	Ahmat Brea	M	Éleveurs Kabo	Éleveurs	
Moyenne Sido	57	Yamede Salomon	M	Maire	Maire
	58	Kadé Jérôme	M	Maire Adjoint	Maire Adjoint
	59	Gouyobo Etienne	M	Chef de Poste	Chef de Poste
	60	Oumarou Adamou	M	Représentant	Représentant

## Appendice 2. Matrice d'évaluation

<b>Critère 1 : Pertinence</b>				
<b>N°</b>	<b>Sous-questions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources d'information</b>	<b>Méthodes de collecte</b>
<b>Question 1.1 : Le projet était-il approprié pour contribuer aux objectifs prioritaires de prévention et gestion des conflits et violences, et de consolidation de la paix en République Centrafricaine, au mandat de consolidation de la paix et aux objectifs de développement durable (en particulier l'ODD 16) de l'ONU ?</b>				
<b>1.1.1</b>	Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohérences des actions du projet et les attentes des bénéficiaires</li> <li>• Niveau d'adéquation des actions mises en œuvre et les objectifs du projet ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural</li> <li>• Documents de politiques et Stratégie nationales</li> <li>• Bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> <li>• Focus groups discussions ;</li> <li>• Discussions lors de le Restitution des résultats préliminaires.</li> </ul>
<b>1.1.2</b>	Le projet était-il approprié et stratégique pour les principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet PBF ? La pertinence s'est-elle poursuivie tout au long de la mise en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'alignement des objectifs et activités du projet avec les priorités politiques nationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural ;</li> <li>• Documents de politiques et Stratégie nationales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> <li>• Focus groups.</li> </ul>
<b>1.1.3</b>	Le projet était-il pertinent pour le mandat de consolidation de la paix de l'ONU et les ODD, en particulier l'ODD 16 ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence des objectifs avec le mandat de l'ONU et les ODD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural</li> <li>• Documents de des ONU et ODD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> <li>• Focus groups ;</li> </ul>
<b>1.1.4</b>	Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des groupes cibles/bénéficiaires ? Ont-ils été	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de pertinence des objectifs et activités du programme au regard de besoins des bénéficiaires ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs</li> </ul>

	consultés lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de participation des communautés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Focus groups discussions ;</li> <li>Discussions lors de le Restitution des résultats préliminaires.</li> </ul>
<b>1.1.5</b>	Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il été pertinent et réactif pour soutenir les priorités de consolidation de la paix en République Centrafricaine ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de pertinence des objectifs et activités du projet au regard les priorités de consolidation de la paix en République Centrafricaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document du projet ;</li> <li>Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>Partenaires de mise en œuvre ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire ;</li> <li>Entretiens semi Directifs</li> <li>Focus groups discussions.</li> </ul>
<b>Question 1.2 : La conception du projet y compris sa théorie de changement était-elle adéquate et réaliste pour atteindre les résultats escomptés et répondre aux besoins des groupes cibles et bénéficiaires ?</b>				
<b>1.2.1</b>	La théorie du changement du projet a-t-elle clairement formulé des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet est censée produire le changement souhaité ? La théorie du changement était-elle fondée sur des preuves ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de cohérence et de synergie entre les résultats ;</li> <li>Niveau de cohérence entre les activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>Ministères du secteur rural ;</li> <li>Bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire ;</li> <li>Entretiens semi Directifs</li> <li>Focus groups discussions</li> </ul>
<b>1.2.2</b>	Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il répondu aux lacunes en matière de consolidation de la paix ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau des résultats</li> <li>Niveau de changement significatif par rapport à la situation de départ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>Ministères du secteur rural ;</li> <li>Bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire ;</li> <li>Entretiens semi Directifs</li> <li>Focus groups discussions</li> <li>Technique de changement le plus significatif</li> </ul>
<b>Critère 2 : Efficacité</b>				
<b>N°</b>	Sous-questions	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes



<b>Question 2.1 : Dans quelle mesure les objectifs et résultats du projet ont-ils été atteints et quelle a été la contribution effective du projet à la stabilisation sécuritaire et une redynamisation socio-économique dans les préfectures ciblées ?</b>				
<b>2.1.1</b>	<p>a) Quels sont les aspects concrets de la cartographie et de la gestion de l'information sur la transhumance et de leur analyse qui ont été améliorés et/ou renforcés ?</p> <p>b) Dans quelle mesure les dynamiques de la transhumance et les points chauds des violences et particulièrement des violences basées sur le genre ont-ils été identifiées grâce à la cartographie, l'analyse et la gestion renforcées de l'information sur la transhumance ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de complémentarité entre les résultats et les activités mise en œuvre dans le cadre du projet ;</li> <li>Niveau de fonctionnement de la théorie de changement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>Ministères du secteur rural ;</li> <li>Bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire ;</li> <li>Entretiens semi Directifs ;</li> <li>Focus groups ;</li> <li>Discussions lors de le Restitution des résultats préliminaires.</li> </ul>
<b>2.1.2</b>	<p>Dans quelle mesure les mécanismes et structures institutionnelles et traditionnelles de prévention et de gestion de conflits fonctionnent-ils de façon efficiente et quels sont les effets concrètement observés sur la prévention et/ou la gestion des conflits</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Situation de départ de ces mécanismes et structures de prévention et de gestion des conflits ;</li> <li>Niveau de contribution à la réhabilitation et renforcement des capacités de ces mécanismes ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>Ministères du secteur rural ;</li> <li>Bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire ;</li> <li>Entretiens semi Directifs</li> <li>Focus groups ;</li> <li>Discussions lors de le Restitution des résultats préliminaires ;</li> <li>Technique de changement le plus significatif</li> </ul>
<b>2.1.3</b>	<p>a) Dans quelle mesure l'incidence des VBG chez les transhumants et dans la population hôte a-t-elle été réduite, et la résilience des victimes de VBG et des communautés a-t-elle été accrue ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de réduction de l'incidence des VBG liées à la transhumance ;</li> <li>Niveau de contribution effective du projet au changement de perceptions, de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous cluster VBG ;</li> <li>Association des femmes ;</li> <li>Victimes de VBG ;</li> <li>Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>Partenaires de mise en œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire ;</li> <li>Entretiens semi Directifs</li> <li>Focus groups ;</li> <li>Discussions lors de le Restitution des</li> </ul>

	<p>b) Quels sont les changements transformationnels (changements de perceptions, d'attitudes et de comportement) observés/observables chez les parties prenantes impliquées dans victimes des, ou concernées par les VGB (population cible en général, auteurs réels ou potentiels, victimes, acteurs chargés de la prévention et de la prise en charge, etc.). NB. Cette sous question est traitée ici sous l'aspect incidence uniquement et est traitée plus globalement dans la sous question 2.2.3.</p>	<p>comportement et d'attitudes des personnes or organisations impliquées dans ou concernées par les VGB (population cible en général, auteurs réels ou potentiels, victimes, acteurs chargés de la prévention et de la prise en charge, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Facteurs ayant favorisé ou limité ces changements transformationnels (NB s'appuyer par exemple sur les 3 dimensions de renforcement des capacités : individus ; organisations ; environnement porteur)</li> <li>• Niveau de résilience des victimes de VBG.</li> </ul>		<p>résultats préliminaires.</p>	
<p><b>2.1.4</b></p>	<p>Dans quelle mesure le projet a-t-il généré des résultats inattendus ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau Changement ;</li> <li>• Résultats inattendus obtenus en relation avec le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural ;</li> <li>• Bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs</li> <li>• Focus groups</li> <li>• Discussions lors de le Restitution des résultats préliminaires.</li> </ul>	

<b>Question 2.2 : Quelle est la contribution du projet au renforcement des capacités (RC) de prévention et gestion des conflits et des VBG ?</b>				
<b>2.2.1</b>	Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle amélioré les connaissances et compétences (fonctionnelles et techniques) des organisations nationales et bénéficiaires cibles ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Types et volume des formations développées</li> <li>• Niveau de renforcement des capacités des parties prenantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services techniques locaux ;</li> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural ;</li> <li>• Bénéficiaires du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs</li> <li>• Focus groups ;</li> <li>• Discussions lors de le Restitution des résultats préliminaires.</li> </ul>
<b>2.2.2</b>	Dans quelle mesure les institutions nationales et locales ont-elles amélioré leur réponse aux besoins des jeunes à risque ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Types d'activités génératrices de revenus développées ;</li> <li>• Niveau actuel des revenus des jeunes à risque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Institutions Nationales locales ;</li> <li>• Associations des jeunes ;</li> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Bénéficiaires du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> <li>• Focus groups ;</li> <li>• Discussions lors de le Restitution des résultats préliminaires.</li> </ul>
<b>2.2.3</b>	Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle contribué à modifier les comportements, attitudes et pratiques ? Les bénéficiaires cibles les mettent-ils en œuvre, les utilisent-ils et démontrent-ils des changements d'attitudes et de pratiques ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de développement des bonnes pratiques en matière de la consolidation de la paix ;</li> <li>• Niveau d'adoption de ces bonnes pratiques par les bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural ;</li> <li>• Bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> <li>• Focus groups ;</li> <li>• Discussions lors de le Restitution des résultats préliminaires.</li> </ul>
<b>2.2.4</b>	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à améliorer la performance de la FAO et du FNUAP, à promouvoir des changements institutionnels et une	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de bonnes pratiques ayant intégré les politiques, stratégies et orientations de la FAO et du FNUAP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> </ul>

	prise de décision éclairée en matière prévention et gestion des conflits et des VBG liés à la transhumance ?			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions lors de le Restitution des résultats préliminaires.</li> </ul>
<b>2.2.5</b>	Quelle est la contribution du projet sur l'amélioration de l'environnement porteur ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau des leçons apprises ;</li> <li>• Niveau apprentissages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs.</li> </ul>
<b>Question 2.3 : Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet PBF était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires (intégration du genre, des groupes marginalisés et vulnérables, etc.) ?</b>				
<b>2.3.1</b>	Quelle a été l'efficacité du projet dans le ciblage des partenaires et des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de respect du principe « ne laisser personne pour compte »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services techniques locaux ;</li> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural ;</li> <li>• Bénéficiaires du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> <li>• Focus group ;</li> <li>• Discussions lors de le Restitution des résultats préliminaires.</li> </ul>
<b>2.3.2</b>	Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré un genre et soutenu une consolidation de la paix sensible au genre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de prise en compte de l'aspect genre dans la planification ;</li> <li>• .</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural ;</li> <li>• Bénéficiaires du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> <li>• Focus groups.</li> </ul>
<b>2.3.3</b>	Dans quelle mesure la participation des femmes et des jeunes ainsi que les bénéfices obtenus étaient-ils équitables et conformes aux prévisions ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'adoption de la Stratégie et orientations techniques FAO en matière d'égalité de sexe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural ;</li> <li>• Bénéficiaires du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs</li> <li>• Focus groups</li> </ul>
<b>Question 2.4 : Dans quelle mesure le projet a-t-il concrètement contribué à la consolidation de la paix dans sa zone d'intervention (provinces de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé) et au niveau national ?</b>				

<b>2.4.1</b>	La théorie du changement prévue par le projet a-t-elle fonctionné dans la pratique ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'atteintes des résultats</li> <li>• Part de la contribution effective du projet sur les effets et changements observés sur les bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural ;</li> <li>• Bénéficiaires du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> <li>• Focus groups ;</li> <li>• Technique de changement le plus significatif</li> </ul>
<b>2.4.2</b>	Le système de suivi du projet a-t-il correctement saisi les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de la qualité du rapport final du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs</li> </ul>
<b>2.4.3</b>	Existe-t-il des barrières ou d'autres risques pouvant entraver la progression vers des impacts de long terme ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau des risques et des contraintes pouvant affecter la bonne mise en œuvre du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs</li> </ul>
<b>Critère 3 : Efficience</b>				
<b>N°</b>	<b>Sous-questions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources d'information</b>	<b>Méthodes</b>
<b>Question 3.1 : Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre de manière efficace et rentable et géré de manière adaptative ?</b>				
<b>3.1.1</b>	Quelle a été l'efficacité globale de la dotation en personnel, de la planification et de la coordination au sein du projet (y compris entre les deux agences d'exécution et avec les parties prenantes) ? Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés en temps opportun ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adéquation du nombre du personnel affecté au ou travaillant pour le projet par rapport aux besoins réels du projet</li> <li>• Planification initiale du projet ;</li> <li>• Niveau de ponctualité et de retard dans la mise en œuvre du projet ;</li> <li>• Niveau de décaissement des fonds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> <li>• Analyse coût bénéfice.</li> </ul>

<b>3.1.2</b>	Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, y compris la passation des marchés, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocole de partenariat ;</li> <li>• Niveau de collaboration entre les parties prenantes ;</li> <li>• Niveau de réussite des activités ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> <li>• Focus groups ;</li> <li>• Technique de changement le plus significatif</li> </ul>
<b>3.1.3</b>	Avec quelle efficacité le projet a-t-il utilisé le tableau de bord du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de respect du tableau de bord.</li> <li>• Niveau d'atteinte des valeurs cibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs.</li> </ul>
<b>3.1.4</b>	Dans quelle mesure le projet a-t-il collecté et utilisé les données pour suivre les résultats ? Dans quelle mesure les données mises à jour ont-elles été utilisées efficacement pour gérer le projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de suivi des activités du projets ;</li> <li>• Niveau d'ajustement au cours de la mise en œuvre du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs.</li> </ul>
<b>Question 3.2 : Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle bien collaboré avec les partenaires de mise en œuvre, les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sur ses progrès ?</b>				
<b>3.2.1</b>	Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et d'autres organisations de mise en œuvre et bailleurs de fonds poursuivant les mêmes objectifs ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité de la relation en termes de collaboration et de prestation ;</li> <li>• Efficience de la collaboration</li> <li>• Répartition des taches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Agence des Nations unies</li> <li>• Bailleurs de Fonds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs</li> </ul>
<b>3.2.2</b>	Dans l'ensemble, le projet PBF a-t-il été rentable ? Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeur ajoutée de l'intervention du projet ;</li> <li>• Niveau d'utilisation efficace des fonds mis à disposition.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Agence des Nations unies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs</li> </ul>

<b>3.2.3</b>	Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et d'autres organisations de mise en œuvre et bailleurs de fonds avec le même portefeuille ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de Synergies et complémentarités créées avec d'autres interventions en matière de consolidation de la paix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Agence des Nations unies</li> <li>• Bailleurs de Fonds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs</li> </ul>
<b>Critère 4 : Durabilité et appropriation</b>				
<b>N°</b>	<b>Sous-questions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources d'information</b>	<b>Méthodes</b>
<b>Question 4.1 : Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques nationaux, les programmes législatifs et les politiques ?</b>				
<b>4.1.1</b>	La conception de l'intervention comprenait-elle une durabilité appropriée et une stratégie de sortie (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégies de sorties développées par le projet ;</li> <li>• Stratégies d'appropriation développées par le projet ;</li> <li>• </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural ;</li> <li>• Bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> <li>• Focus groups ;</li> <li>• Technique de changement le plus significatif</li> </ul>
<b>4.1.2</b>	Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à pérenniser les résultats de l'appui PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'implication du gouvernement dans la mise en œuvre du projet ;</li> <li>• Niveau d'appropriation des réalisations et acquis par les populations bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural ;</li> <li>• Bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> <li>• Focus groups ;</li> <li>• Technique de changement le plus significatif</li> </ul>
<b>4.1.3</b>	Comment le projet a-t-il amélioré et contribué au développement des capacités nationales afin d'assurer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence des modules de formations ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs ;</li> </ul>

	la pertinence des efforts et des avantages ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structures concernées par les renforcements des capacités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Focus groups ;</li> <li>Technique de changement le plus significatif</li> </ul>
<b>Critère 5 : Cohérence</b>				
<b>N°</b>	<b>Sous-questions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources d'information</b>	<b>Méthodes</b>
<b>Question 5.1 : Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il complété le travail entre différentes entités, en particulier avec d'autres acteurs des Nations Unies ?</b>				
<b>5.1.1</b>	Dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets poursuivant le même objectif ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de collaboration avec d'autres projets œuvrant dans la consolidation de la paix ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>Ministères du secteur rural ;</li> <li>Projets similaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire ;</li> <li>Entretiens semi Directifs.</li> </ul>
<b>5.1.2</b>	Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Critères de choix des bénéficiaires ;</li> <li>Diversité des bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>Ministères du secteur rural ;</li> <li>Bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire ;</li> <li>Entretiens semi Directifs ;</li> <li>Focus groups</li> </ul>
<b>Question 6.1 : Le projet PBF a-t-il appliqué une approche explicite de la sensibilité aux conflits - telle que l'approche Do No Harm ?</b>				
<b>6.1.1</b>	Les capacités internes des RUNO et des NUNO étaient-elles suffisantes pour garantir une approche permanente sensible aux conflits ? Le projet a-t-il été responsable d'impacts négatifs imprévus ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Précaution prise par le projet pour éviter les conflits liés à ses activités ;</li> <li>Impacts négatifs découlant des activités du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>Ministères du secteur rural ;</li> <li>Bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire ;</li> <li>Entretiens semi Directifs ;</li> <li>Focus groups</li> </ul>
<b>6.1.2</b>	Un processus continu de surveillance du contexte et un système de surveillance permettant	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctionnement du système de suivi mis en place par le projet ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>Ministères du secteur rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire ;</li> <li>Entretiens semi Directifs.</li> </ul>



	de surveiller les impacts imprévus ont-ils été mis en place ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'adaptation réalisé au cours de la mise en œuvre du projet</li> </ul>		
<b>CRITERE 7 : EFFET CATALYTIQUE ET SENSIBILITÉ AU TEMPS</b>				
<b>N°</b>	<b>Sous-questions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources d'information</b>	<b>Méthodes</b>
<b>Question 7.1- Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en œuvre des moyens pour optimiser la coordination entre les agences et les autres parties prenantes et créer des effets catalytiques et des synergies avec d'autres projets mis en œuvre dans les mêmes zones géographiques ?</b>				
<b>7.1.1</b>	Le projet a-t-il été un catalyseur financier et/ou programmatique ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre Organisations ayant adopté l'approche développée par le projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Bailleurs de Fonds ;</li> <li>• Projets similaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs</li> <li>• Focus groups</li> </ul>
<b>7.1.2</b>	Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'organisation ayant financé une extension des activités du projet ;</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Bailleurs de Fonds ;</li> <li>• Projets similaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs</li> </ul>
<b>7.1.3</b>	Le projet a t-il été conçu et mis en œuvre au moment opportun pour aborder un facteur de conflit ou capitaliser sur une fenêtre d'opportunité spécifique ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Période de mise en œuvre du projet ;</li> <li>• Types de réalisation capitalisés par le projet.</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs</li> </ul>
<b>7.1.4</b>	Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour tirer parti des opportunités politiques d'engagement ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocation budgétaire du gouvernement aux activités initiées par le projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs.</li> </ul>
<b>Critère 8 : Tolérance au risque et innovation</b>				
<b>N°</b>	<b>Sous-questions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources d'information</b>	<b>Méthodes</b>
<b>Question 8.1 : Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante et sensible au risque ? Des leçons peuvent-elles être tirées pour éclairer des approches similaires ailleurs ?</b>				

<b>8.1.1</b>	Si le projet a été classé à « risque élevé », les risques ont-ils été correctement surveillés et atténués ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures d'atténuation prise pour contrecarrer les risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs.</li> </ul>
<b>8.1.2</b>	Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? Des leçons peuvent-elles être tirées pour éclairer des approches similaires ailleurs ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des innovations créés par le projet ;</li> <li>• Nombre des bonnes pratiques capitalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel FAO /FNUAP ;</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>• Ministères du secteur rural.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire ;</li> <li>• Entretiens semi Directifs.</li> </ul>

### Appendice 3 : Cadre des résultats du projet

Résultats	Indicateurs	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Valeur finale <sup>7</sup>
Résultat 1 : La cartographie, la gestion de l'information sur la transhumance et l'analyse sont accrues et renforcées et permettent d'améliorer l'identification des points chauds, notamment des violences basées sur le genre.				
Produit 1.1 Les informations collectées et la cartographie réalisée permettent une analyse des problématiques de la violence, liées à la transhumance et aux violences basées sur le genre (VBG)	Nombre cartographies développées rapports partagés avec les parties prenantes à la Transhumance	0	4	4
	0% de baisse de déplacement interne causé par les conflits et la violence des mouvements de transhumance	ND	30%	30%
	% accru de résolution de conflits à travers les comités de dialogue	0	50% <sup>8</sup>	50% <sup>9</sup>
	% des membres des comités de dialogue indiquant une meilleure capacité à résoudre les conflits à base communautaire	0	70%	70%
Résultat 2 : Les mécanismes et structures institutionnelles et traditionnelles de prévention et de gestion de conflits fonctionnent de façon efficiente et gèrent les conflits				
Produit 2.1 : Les Capacités de production des moyens de subsistance sont renforcées et des infrastructures socio-économiques prioritaires sont réhabilitées, opérationnelles et accessibles.	Nombre d'organisations professionnelles agropastorales augmentant leurs productions	0	50%	50%
	Nombre d'infrastructures réhabilitées ou construites et qui sont opérationnelles	9	50%	50%
	Nombre de personnes bénéficiaires des infrastructures, par sexe	0	2000 <sup>10</sup>	2000 <sup>11</sup>
Produit 2.2. Le dialogue intercommunautaire entre	Taux d'adhésion des populations aux activités des comités de dialogue	0	80%	80%

<sup>7</sup> Il s'agit de la valeur renseignée dans le rapport provisoire de synthèse du projet élaboré par la FAO et soumis au PBF (FAO, 2022)

<sup>8</sup> Bénéficiaires dont : Hommes : 150 (15%) Femmes : 350 (35%) Garçons : 250 (25%) Filles : 250 (25%)

<sup>9</sup> Bénéficiaires dont : Hommes : 150 (15%) Femmes : 350 (35%) Garçons : 250 (25%) Filles : 250 (25%)

<sup>10</sup> Donc 35% des femmes

<sup>11</sup> Donc 35% des femmes

agriculteur et éleveurs et entre éleveurs dans les deux préfectures est renforcé à travers des initiatives d'appui au bétail.	Participation accrue des 2 communautés aux initiatives conjointes (agriculteurs/éleveurs)	0	60%	60%
	% accru de participation des femmes dans les processus de construction de la paix (comités de dialogue, microprojets, réhabilitation d'infrastructures)	0	≥ 35%	≥ 35%
Produit 2.3 Les plateformes de dialogue sur la transhumance et les mécanismes de coordination locale et régionale (voire transfrontalière) sont renforcées à travers une communication régulière.	Nombre de réunions de transhumance transfrontalière Cameroun, RCA, Tchad organisées	0	3	3
	Nombre de réunions des commissions mixtes RCA/Cameroun et RCA/Tchad organisées	0	2	2
	Nombre de cadres et d'agents des institutions décentralisées, des organisations professionnelles et des communautés de base formés et fournissant des services de qualité et durables aux agriculteurs et éleveurs	0	120	120
Résultat 3 : L'incidence des VBG chez les transhumants et dans la population hôte est réduite, la résilience des victimes de VBG et des communautés est accrue				
Produit 3.1 : La Prévention des Violences basées sur le Genre au sein des populations transhumantes et communautés hôtes est assurée.	Pourcentage d'alerte des incidents de VBG ayant reçu une réponse	0	80%	80%
	Pourcentage des femmes engagées comme actrices de changement de comportements dans l'alerte, la prévention et la réponse aux VBG	0	60%	50%
	Nombre d'organisations féminines renforcées qui participent aux activités de coordination de la lutte contre les VBG	0	≥ 10	≥ 10
Produit 3.2 La prise en Charge globale (médicale, psychosociale, juridique et socioéconomique) des survivants des VBG est assurée.	Pourcentage des survivant(e)s des VBG reçu ayant bénéficié d'une prise en charge médicale et psychosociale de qualité	0	80%	80%
	Survivant(e)s des violences sexuelles reçu ayant bénéficié d'une prise en charge médicale dans les 72h	0	50%	25 %
	Pourcentage des survivant(e)s des VBG ayant bénéficié d'un accompagnement et d'une assistance juridique et judiciaire	0	25%	15%
	Nombre des survivant(e)s des VBG ayant bénéficié d'un accompagnement socioéconomique	0	25	25

**Appendice 4: Niveau d'exécution des indicateurs de résultats et de produits (d'après la triangulation réalisée par l'équipe d'évaluation)**

<b>Résultats et produits</b>	<b>Niveau de réalisation</b>
Résultat 1 : La cartographie, la gestion de l'information sur la transhumance et l'analyse sont accrues et renforcées et permettent d'améliorer l'identification des points chauds, notamment des violences basées sur le genre.	<b>70 %</b>
Produit 1.1 Les informations collectées et la cartographie réalisée permettent une analyse des problématiques de la violence, liées à la transhumance et aux violences basées sur le genre (VBG)	85 %
Résultat 2 : Les mécanismes et structures institutionnelles et traditionnelles de prévention et de gestion de conflits fonctionnent de façon efficiente et gèrent les conflits	<b>63,33 %</b>
Produit 2.1 : Les Capacités de production des moyens de subsistance sont renforcées et des infrastructures socio-économiques prioritaires sont réhabilitées, opérationnelles et accessibles.	70 %
Produit 2.2. Le dialogue intercommunautaire entre agriculteur et éleveurs et entre éleveurs dans les deux préfectures est renforcé à travers des initiatives d'appui au bétail.	90 %
Produit 2.3 Les plateformes de dialogue sur la transhumance et les mécanismes de coordination locale et régionale (voire transfrontalière) sont renforcées à travers une communication régulière.	100 %
Résultat 3 : L'incidence des VBG chez les transhumants et dans la population hôte est réduite, la résilience des victimes de VBG et des communautés est accrue	<b>76,66 %</b>
Produit 3.1 : La Prévention des Violences basées sur le Genre au sein des populations transhumantes et communautés hôtes est assurée.	93,33 %
Produit 3.2 La prise en Charge globale (médicale, psychosociale, juridique et socioéconomique) des survivants des VBG est assurée.	72,5 %

## Appendice 5 : Parties prenantes

Groupes	Composition	Enjeux
Partenaires d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FAO</li> <li>• FNUAP</li> </ul>	Porteurs du projet, ils assurent le suivi des activités du projet, la répartition des tâches et de Fonds
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Search For Common Ground</li> <li>• Concordis International</li> <li>• Groupement de Développement Agro Pastoral</li> <li>• ANDE</li> <li>• FNEC</li> <li>• ASA</li> <li>• CLIRA.</li> </ul>	Aperçu général sur le projet : les forces et les faiblesses du projets. Ils détiennent les rapports techniques et financiers des activités
Organes de supervision	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de pilotage ;</li> <li>• Comité technique ;</li> <li>• Agences des Nations Unies</li> </ul>	Ils jouent le rôle de supervision et donnent des orientations pour la réussite du projet
Organes d'Appui	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministères et instituts (Ministères de l'Élevage et la Santé Animale, l'Administration du Territoire et la décentralisation, l'Agriculture et Développement Rural, la Jeunesse et Sports, la Promotion de la Femme, la Famille et la Protection de l'Enfant, la Santé et Population ;</li> <li>• Agence Nationale de Développement de l'Élevage (ANDE).</li> </ul>	Ils contribuent à la mise en œuvre et du suivi des activités du projets. Ils peuvent donner leurs avis (positif ou négatif) du projet. Ils doivent assurer la pérennisation des acquis du projet
Bénéficiaires intermédiaires e	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail de transhumance ;</li> <li>• Sous cluster VBG ;</li> <li>• Bénéficiaires directs qui sont entre autres :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Résultat 1 : FNEC, ANDE, ICASEES, Ministère de l'élevage et de la santé animale, Éleveurs transhumants, agriculteurs, leaders communautaires, associations pastorales (GIP, GIAP, FELGIP, FERGEC),</li> <li>○ Résultat 2 : jeunes et femmes des communautés de transhumants et d'agriculteurs, agriculteurs, transhumants, autorités locales, organisations de la société civile, acteurs de la sécurité nationale, comités de dialogue,</li> <li>○ Résultat 3 : Leaders communautaires (traditionnels et religieux), autorités, transhumants, populations sédentaires y compris les comités de médiation, les</li> </ul> </li> </ul>	<p>Étant les bénéficiaires du projet, leurs points de vue sont importants dans la collecte des de données primaires. Ils peuvent donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• répondre aux questions dans les entrevues de collecte de données</li> <li>• Donner leur perception de la conduite du projet en général et sur leur participation en particulier</li> </ul>

jeunes (hommes et femmes) des communautés transhumantes et agricoles, le Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'enfant, les organisations de la société civile, (les comités préfectoraux de lutte contre les VBG et les groupes de travail VBG, les organisations utilisatrices du GBVIMS et les agents de santé impliqués dans la prise en charge médicale des VBG),.

**Appendice 6 : Barème de notation**

## RÉSULTATS ET RÉALISATIONS DU PROJET

Notation	Description
Très satisfaisant (HS)	Le niveau des réalisations obtenues dépasse nettement les attentes et/ou aucune lacune n'a été relevée.
Satisfaisant (S)	Le niveau des réalisations obtenues répond aux attentes et/ou aucune lacune grave n'a été relevée.
Modérément satisfaisant (MS)	Le niveau des réalisations obtenues répond plus ou moins aux attentes et/ou les lacunes relevées sont d'une gravité moyenne.
Modérément insatisfaisant (MU)	Le niveau des réalisations obtenues est légèrement inférieur aux attentes et/ou des lacunes importantes ont été relevées.
Insatisfaisant (U)	Le niveau des réalisations obtenues est nettement inférieur aux attentes et/ou des lacunes majeures ont été relevées.
Très insatisfaisant (HU)	Seul un niveau négligeable de réalisation a été obtenu et/ou des lacunes graves ont été relevées.
Impossible à évaluer (UA)	Les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer le niveau des réalisations obtenues.

## MISE EN ŒUVRE ET EXÉCUTION DU PROJET

Notation	Description
Très satisfaisant (HS)	Aucune lacune n'a été relevée et la qualité de la mise en œuvre ou de l'exécution a dépassé les attentes.
Satisfaisant (S)	Aucune lacune grave n'a été relevée et la qualité de la mise en œuvre ou de l'exécution a dépassé les attentes.
Modérément satisfaisant (MS)	Certaines lacunes ont été relevées et la qualité de la mise en œuvre ou de l'exécution répond plus ou moins aux attentes.
Modérément insatisfaisant (MU)	Des lacunes importantes ont été relevées et la qualité de la mise en œuvre ou de l'exécution est légèrement inférieure aux attentes.
Insatisfaisant (U)	Des lacunes majeures ont été relevées et la qualité de la mise en œuvre ou de l'exécution est nettement inférieure aux attentes.
Très insatisfaisant (HU)	Des lacunes graves ont été relevées dans la qualité de la mise en œuvre ou de l'exécution.
Impossible à évaluer (UA)	Les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer la qualité de la mise en œuvre ou de l'exécution.

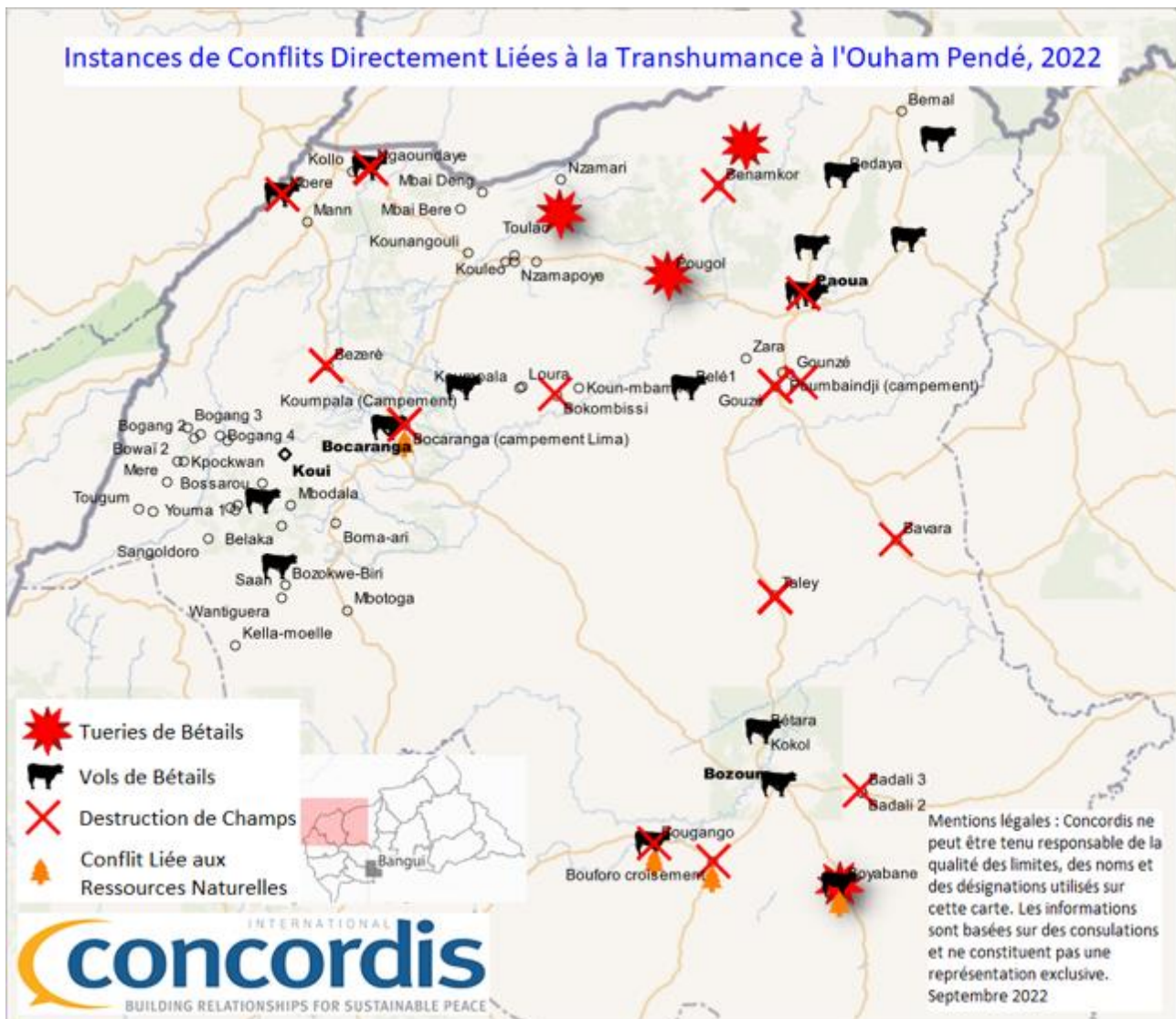
## DURABILITÉ

La durabilité globale sera évaluée sur une échelle à quatre niveaux.

Notation	Description
Probable (L)	Il y a peu ou pas de risques pour la durabilité.
Modérément probable (ML)	Il y a des risques modérés pour la durabilité.
Modérément improbable (MU)	Il y a des risques élevés pour la durabilité.
Improbable (U)	Il y a des risques graves pour la durabilité.
Impossible à évaluer (UA)	Il n'est pas possible d'évaluer l'incidence et l'ampleur des risques pour la durabilité.



## Appendice 7 : Les points chauds des violences liées à la transhumance et aux VGB





## Cas de Violence Basée sur le Genre en Ouham Pendé, 2022

